



33^{ÈME} CÉRÉMONIE DES CÉSAR

33^{ÈME} CÉRÉMONIE DES CÉSAR

catalogue officiel

vendredi 22 février 2008

Editeur :

Association pour la Promotion du Cinéma

16, avenue Elisée Reclus 75007 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

Conception, réalisation : Maria Torme Création

maria.torme.creation@gmail.com

Impression : Publico

Catalogue imprimé sur Munken Lynx 300 gr et

Galaxi Supermat 135 g

Dépôt légal : février 2008

© APC, toute reproduction, même partielle, interdite.

l'Académie

Les Fournisseurs Officiels et les Partenaires Techniques de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les Partenaires Officiels de l'Académie . Les Fournisseurs Officiels et les Partenaires Techniques de l'Académie . Les nominations . Les films . Les Partenaires Officiels de l'Académie . Les Fournisseurs Officiels et les Partenaires Techniques de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les Partenaires de l'Académie . La Cérémonie . Les nominations .

sommaire

Les éditoriaux	- 7
La Cérémonie	- 17
Les nominations	- 39
Les films	- 43
Les actions de l'Académie	- 75
Les Partenaires Officiels de l'Académie	- 95
Les Fournisseurs Officiels et les Partenaires Techniques de l'Académie	- 99
Le règlement de l'Académie	- 104



projeter²

castel1 Photo © Getty

Vous emmener plus loin.



Partenaire officiel de l'Académie des César, Fortis bénéficie d'une expertise particulière dans le domaine de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel qui lui permet de bien appréhender les besoins des réalisateurs et des producteurs de films ou d'œuvres audiovisuelles.

Fortis House 117, boulevard Haussmann 75008 Paris 01 53 93 27 29 www.privatebanking.fortis.com

Banquier d'entreprise | Banquier privé



Je suis très heureuse de saluer la 33^{ème} Cérémonie des César.

Les César mettent chaque année en lumière le meilleur du cinéma français, en récompensant les artistes, les techniciens et tous ceux qui participent à son succès et à son renouveau.

Le parterre prestigieux que l'Académie réunit pour cette soirée, l'émotion toujours intense de ses lauréats et l'humour de son Maître de Cérémonie – je fais confiance, cette année, à Antoine de Caunes – en font un moment unique, toujours magique où, pour des millions de téléspectateurs, la télévision rend au cinéma l'hommage qu'elle lui doit.

Pour son palmarès 2008, l'Académie des César a une nouvelle fois sélectionné des œuvres qui reflètent l'ensemble de la production française et qui en révèlent la qualité, célébrant un cinéma d'une grande variété qui s'est particulièrement distingué à l'étranger cette année.

Cette cérémonie est également l'occasion d'apprécier la pertinence de notre modèle de soutien actif au cinéma français et européen, modèle qui est au cœur de la politique que le Ministère de la Culture et de la Communication entend poursuivre avec détermination pour affirmer notre conception du cinéma et de la culture, en veillant à promouvoir une véritable diversité de la création cinématographique.

Je tiens à adresser mes félicitations les plus vives aux heureux lauréats des César 2008 et à remercier l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma qui nous offre chaque année ce moment de bonheur.

Je salue très chaleureusement le Président de cette 33^{ème} édition, Jean Rochefort, qui incarne à lui seul l'esprit, l'excellence et la liberté de notre 7^{ème} Art.

Christine Albanel

Ministre de la Culture et de la Communication

**UNE NOUVELLE EXIGENCE EN MATIÈRE DE PLAISIR DE CONDUIRE.
NOUVELLE RENAULT LAGUNA ESTATE, GARANTIE 3 ANS OU 150 000 KM*.**




RENAULT PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR.

www.renault.fr

3
ANS
GARANTIE
150 000 km*

NOUVELLE LAGUNA, ON N'EST JAMAIS TROP EXIGEANT.

Nouvelle Laguna vous fera apprécier chaque détail de la route, chaque instant de conduite. Son châssis réactif et précis, associé à une démultiplication réduite de la direction, vous offrira stabilité dans les trajectoires et toucher de courbe incomparable. Ses motorisations performantes vous permettront de vivre une expérience de conduite inédite. Avec Nouvelle Laguna, découvrez ce qu'exigence veut dire. Consommations cycle mixte (l/100 km) : 5/8,9. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 133/210. 

*Au premier des 2 termes atteint (voir conditions générales de vente).





Que la fête commence!

Nous y sommes. La 33^{ème} Cérémonie des César offre à ses millions de spectateurs le grand plaisir du goût et des vives couleurs des films de l'année 2007.

Les artistes et techniciens ont rassemblé leurs énergies autour de projets qui avant de nous toucher, les avaient d'abord fait rêver, rechercher, inventer...

Les toiles se sont tendues de lumière et de son et nous tous avons vogué à la dérive de leur passion, levant l'ancre de nos fauteuils pour mieux plonger dans l'œil de la caméra.

Aujourd'hui, les César écartent les arias et tous les mauvais tours et font place à une soirée de magie et de passion, embellie par la présence des magnifiques ouvrières et ouvriers de l'industrie cinématographique française et étrangère qui ont façonné les œuvres.

Aujourd'hui, le Cinéma est à l'honneur dans toute sa superbe.

Quel est le but de cette soirée de récompenses ? Vouloir reconduire l'aventure du 7^{ème} Art, prétendre qu'en lui offrant notre respect, notre soutien, notre enthousiasme, nous le rendons plus grand, plus beau, plus fort.

Il reste un dilemme cependant : les distinctions du cinéma doivent trancher entre les accessits et le brillant trophée dans les vingt catégories proposées par les César. Et la production de cette année 2007 réunit dans une très jolie manne de jeunes talents habiles, d'audacieux et entreprenants premiers films, de belles surprises aussi...

Jean Rochefort est donc le Président d'une Cérémonie alliant comme à son habitude fête et suspense, émotion et attente, rire... et rire. Et nous en sommes très fiers.

Nous sommes très fiers aussi des actions de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma qui se sont développées ces derniers mois, jusqu'à la remise des Prix.

Arrivés au sommet de la saison des César, nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente soirée, entre les mains d'Antoine de Caunes, notre fidèle et prestigieux Maître de Cérémonie.

Et à tout seigneur, tout honneur, Monsieur Jean Rochefort, Président de cette 33^{ème} Cérémonie nous dira ce soir : Que la fête commence !

Alain Terzian

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma



BEBE(S) de Thomas Balmes

FROST/NIXON
de Ron Howard



ATONEMENT de Joe Wright

ROCKN'ROLLA
de Guy Ritchie



**LA PERSONNE
AUX DEUX PERSONNES**
de Bruno & Nicolas



BABYLON A.D.
de Mathieu Kassovitz



DEUX JOURS A TUER
de Jean Becker



LE NOUVEAU PROTOCOLE
de Thomas Vincent



PARLEZ-MOI DE LA PLUIE
de Agnès Jaoui



PROMETS-MOI
de Emir Kusturica

STATE OF PLAY
de Kevin MacDonal

STUDIOCANAL EN 2008

WHITEOUT
de Dominic Sena

**LE PREMIER JOUR
DU RESTE DE TA VIE**
de Rémi Bezancon



PARIS de Cédric Klapisch



HIPPIE HIPPIE SHAKE
de Beeban Kidron



JULIA de Erick Zonca

SUNNY ET L'ELEPHANT
de Frédéric Lepage

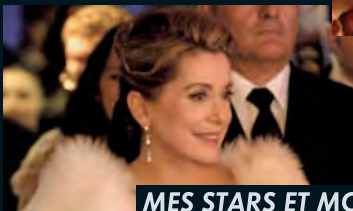


LES LIENS DU SANG
de Jacques Maillot



DISCO de Fabien Onteniente

IL DIVO
de Paolo Sorrentino



MES STARS ET MOI
de Laëtitia Colombani

DEFINITELY, MAYBE
de Adam Brooks

BURN AFTER READING
de Joel & Ethan Coen

STUDIO CANAL



CANAL+ est fier d'accompagner cette nouvelle Cérémonie des César, qui chaque année, en même temps qu'elle célèbre le cinéma français, souligne notre partenariat. Cela fait 15 ans que l'Académie des César et CANAL+ valorisent ensemble les œuvres et les talents du 7^{ème} Art.

Une même passion nous anime : celle de faire découvrir et aimer la création cinématographique dans sa très grande variété.

Notre engagement se mesure à notre investissement dans la production et l'éclosion de nombreux films. Il s'apprécie aussi sur nos antennes, où nous avons à cœur d'exposer la production cinématographique de notre pays à travers une approche éditoriale originale.

Enfin, nous sommes particulièrement heureux d'être la chaîne des événements qui rythment la vie du cinéma. À commencer par le grand rendez-vous du cinéma français : la Cérémonie des César.

Bertrand Meheut

Président de CANAL+

CHAUMET

PARIS



Chaumet, partenaire officiel de l'Académie des César





La 33^{ème} Cérémonie des César est l'occasion de réunir, le temps d'une soirée, les professionnels de l'industrie cinématographique et les personnalités qui ont choisi de récompenser les découvertes cinématographiques les plus marquantes de l'année qui vient de s'achever et tous ceux - artistes et techniciens - qui font vivre la diversité de notre 7^{ème} Art.

En valorisant la formidable diversité du cinéma français, depuis les productions les plus modestes jusqu'aux aventures les plus ambitieuses, l'Académie des César est devenue, au fil des années, un symbole emblématique de la promotion du cinéma français. Encourager la réussite du cinéma dans les salles et porter son succès à l'étranger est aussi un enjeu de première importance du Centre National de la Cinématographie, qui, grâce à des mécanismes de solidarité et de redistribution, tend à canaliser les forces du marché pour les mettre au service de la création artistique.

Je remercie chaleureusement l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma pour leur action en faveur de la création cinématographique. J'adresse également mes félicitations les plus vives aux lauréats 2008 et je leur souhaite la plus grande réussite.

Véronique Cayla

Directrice Générale du CNC

MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR CHAMPAGNE
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR SECOND RÔLE
MEILLEUR SON
MEILLEURE MUSIQUE
MEILLEURS COSTUMES
MEILLEURS DÉCORS...



FOURNISSEUR OFFICIEL

TSARINE

www.tsarine.com

Allée du Vignoble, 51100 Reims - Tél. : 03 26 36 61 60





En 2007, le cinéma français, véritable creuset de talents, a démontré une fois encore sa richesse et son éclectisme à travers des films aux univers très différents. 2007 restera une année symbolisée par de beaux succès populaires français et de belles promesses de cinéastes. De nombreux jeunes auteurs ont émergé et trouvé leur public en particulier avec des écritures très novatrices.

A travers ce lien unique tissé depuis son origine, CANAL+ partage sa passion du cinéma avec ceux qui le font et ceux qui l'aiment ; sa passion pour les longs métrages ou les formats courts, les premières œuvres, les réalisations ambitieuses de cinéastes confirmés, la découverte de nouveaux talents...

CANAL+ soutient le cinéma depuis sa création. CANAL+, CANAL+CINÉMA et plus récemment CANAL+FAMILY permettent à nos abonnés de découvrir la production cinématographique la plus diversifiée, en première exclusivité, à travers des rendez-vous bien identifiés.

Pour la quinzième année consécutive, CANAL+ produit et diffuse la Cérémonie des César. CANAL+ confirme ainsi son engagement auprès de la profession du cinéma français en accompagnant la fête la plus emblématique du 7^{ème} Art.

Cette année, nous aurons le plaisir de confier le rôle de Maître de Cérémonie à Antoine de Caunes qui nous accueillera une nouvelle fois dans la prestigieuse salle du Théâtre du Châtelet.

Rodolphe Belmer

Directeur Général Délégué de CANAL+



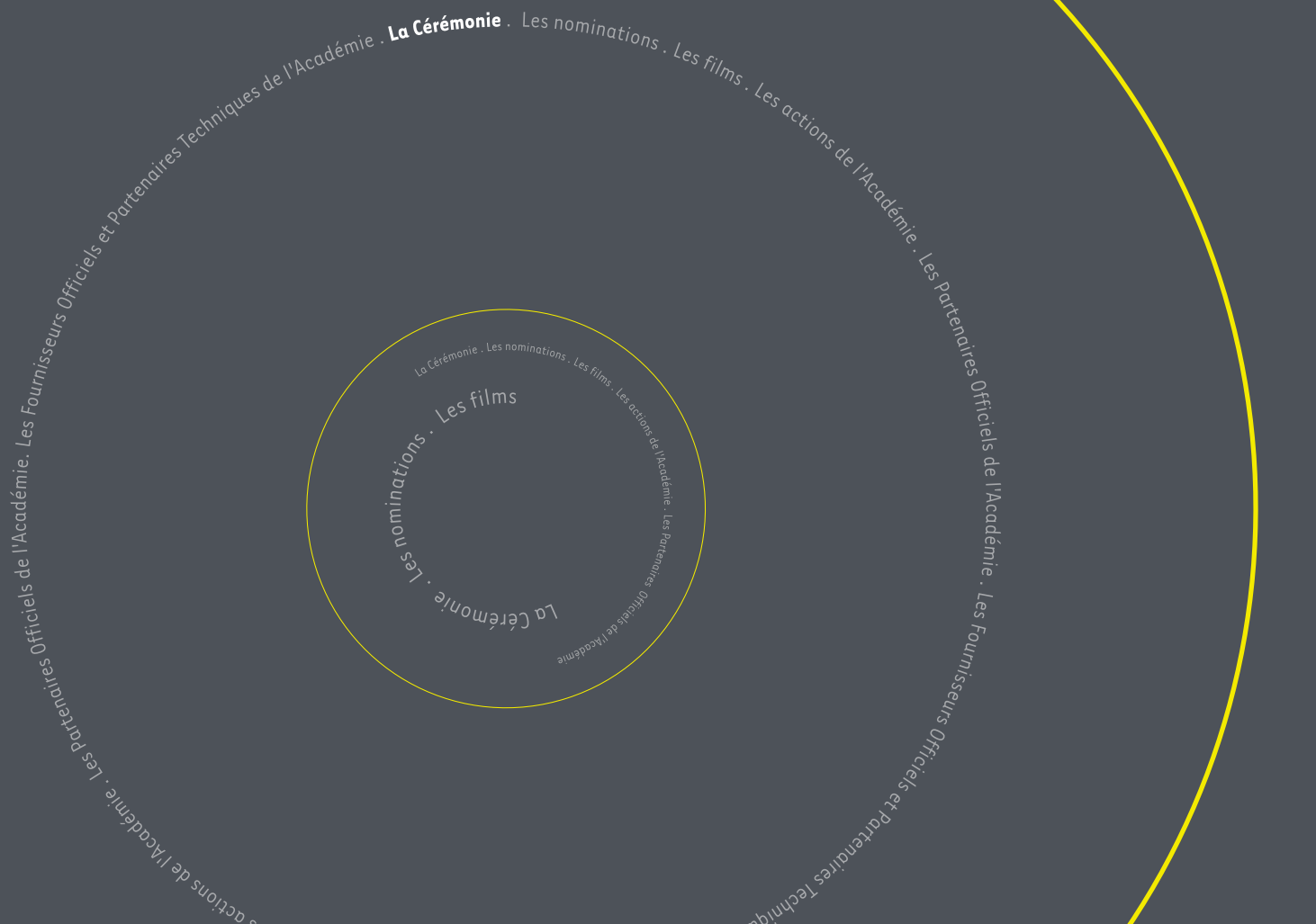
EUROPE 1, PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR.

Europe 1, la radio du cinéma.

Guillaume Durand en direct du théâtre du Châtelet de 20 h à 22 h 30 - Thierry Lecamp en direct du Fouquet's de 23 h à 1 h - Podcast vidéo des coulisses de ces émissions sur europe1.fr

Europe1

la Cérémonie



Jean Rochefort

Président de la Cérémonie

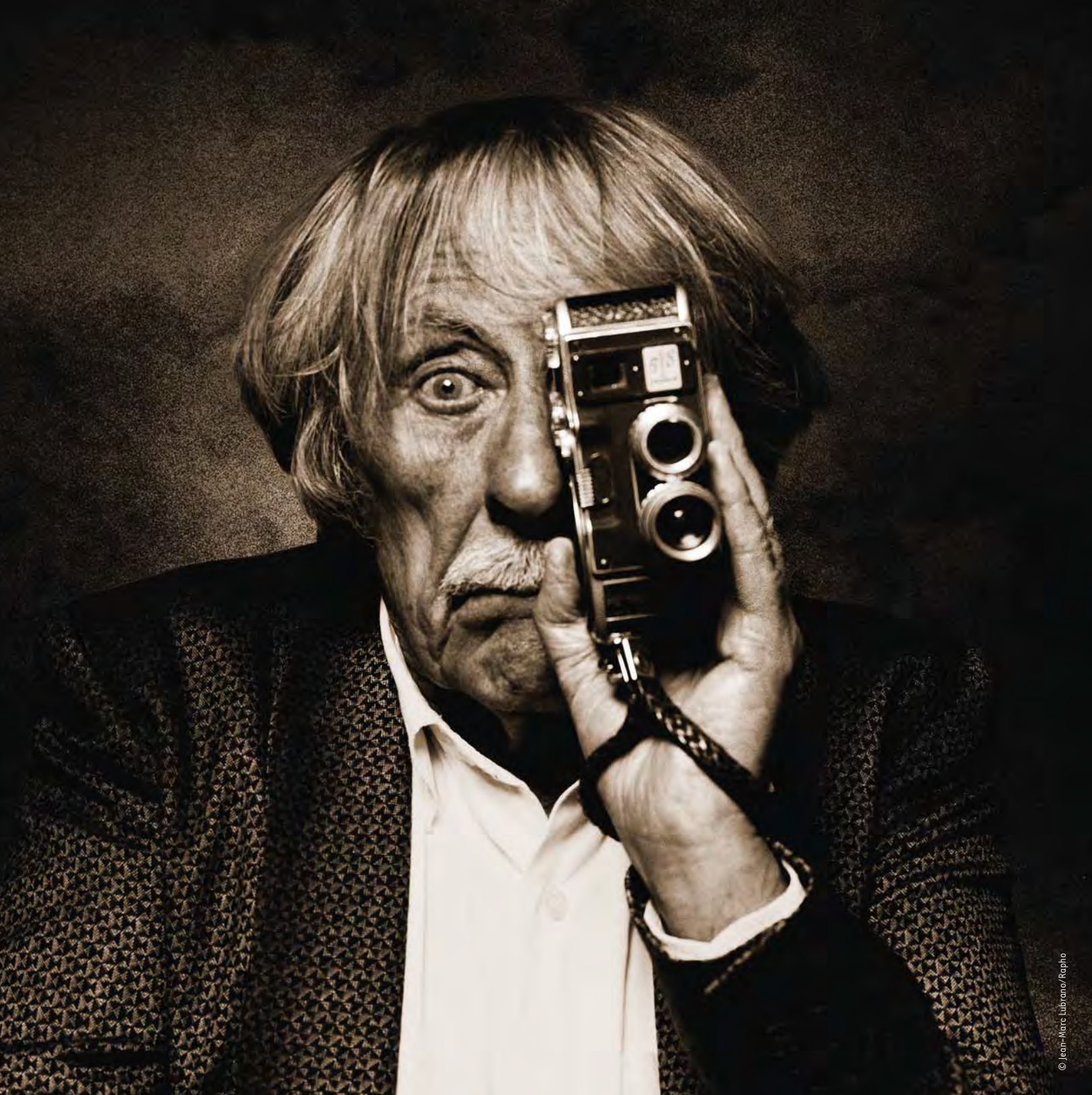
Jean Rochefort, la cible émouvante.

La moustache la plus élégante du cinéma français ballade depuis plus de 50 ans sa silhouette longiligne dans le paysage français et international.

Acteur fétiche d'Yves Robert, de Philippe de Broca, d'Alain Cavalier, ses rencontres avec Bertrand Tavernier, Patrice Leconte ou Pierre Schoendoerffer ont permis de découvrir l'étendue de son talent.

Tel un magicien, il sait contourner son anxiété pour offrir son sourire légendaire qui nous dit : *Nous irons tous au paradis.*

Nous applaudissons sa nouvelle pirouette et accueillons le jeune réalisateur qui signe sa première co-réalisation avec Delphine Gleize pour *Cavaliers Seuls*.



Qu'est-ce qui sépare un grand film
d'un film piraté.

Macrovision.

Macrovision fournit un vaste ensemble de solutions permettant aux Studios et aux Editeurs de protéger et d'enrichir leurs œuvres numériques puis de les distribuer aux consommateurs via de multiples canaux. Appelez Jean-Claude Guerrero au +33 6 18 92 58 95 pour en parler.



PARTENAIRE TECHNIQUE

www.macrovision.com/cesar2008

macrovision®

Protéger. Enrichir. Distribuer.

Jean Rochefort **filmographie**

Agathe Cléry • Etienne Chatiliez • 2008

J'ai toujours rêvé d'être un gangster • Samuel

Benchetrit • 2008

Prix du Meilleur Scénario Étranger au Festival de Sundance 2008

La clef • Guillaume Nicloux • 2007

Désaccord parfait • Antoine de Caunes • 2006

Akoïbon • Édouard Baer • 2005

L'enfer • Danis Tanovic • 2005

Blanche • Bernie Bonvoisin • 2002

L'homme du train • Patrice Leconte • 2002

Le Vent en emporte autant • Alejandro Agresti • 1999

Concha d'Or au Festival de San Sebastian 1998

Prix Spécial du Jury au Festival de Chicago 1998

César d'Honneur 1999

Barracuda • Philippe Haim • 1997

Ridicule • Patrice Leconte • 1996

Hugo d'Or au Festival International de Chicago 1996

Prêt à porter (Ready-to wear) • Robert Altman • 1995

Palace • El Tricicle • 1995

Tombés du ciel • Philippe Lioret • 1994

Concha d'Argent du Meilleur Réalisateur au Festival de San Sebastian 1993

Cible émouvante • Pierre Salvadori • 1993

Prix Cyril Collard 1993

Le mari de la coiffeuse • Patrice Leconte • 1990

Prix Louis Delluc 1990

Amoureux fou • Robert Ménard • 1990

Prix Génie de la Meilleure Interprétation Masculine dans un Premier Rôle à l'Académie Canadienne du Cinéma 1991

Je suis le Seigneur du château • Régis Wargnier • 1989

Tandem • Patrice Leconte • 1987

Les chiens de Jérusalem (Il cane de Jerusalem)

Fabio Carpi • 1983 • (TV)

Prix d'Interprétation au Festival de Montreux

L'indiscrétion • Pierre Lary • 1982

Prix d'Interprétation Masculine au Festival de Montréal 1982

Un étrange voyage • Alain Cavalier • 1980

Prix Louis Delluc 1980

Chère inconnue • Moshé Mizrahi • 1980

Le cavalier • Philippe de Broca • 1979

Courage fuyons • Yves Robert • 1979

Le crabe tambour • Pierre Schoendoerffer • 1977

Grand Prix du Cinéma Français

César du Meilleur Acteur 1978

Nous irons tous au paradis • Yves Robert • 1977

Calmos • Bertrand Blier • 1976

Un éléphant ça trompe énormément • Yves Robert • 1976

Que la fête commence • Bertrand Tavernier • 1975

César de la Meilleure Interprétation Masculine dans un second rôle 1975

L'horloger de Saint-Paul • Bertrand Tavernier • 1974

Prix Louis Delluc 1973

Le fantôme de la Liberté • Luis Buñuel • 1974

Salut l'artiste • Yves Robert • 1973

Le diable par la queue • Philippe de Broca • 1969

Qui êtes-vous, Polly Maggoo ? • William Klein • 1966

Prix Jean Vigo

Symphonie pour un massacre • Jacques Deray • 1963

Cartouche • Philippe De Broca • 1962

Jean Rochefort a réalisé plusieurs courts métrages et a co-réalisé récemment, avec Delphine Gleize, le long métrage **Cavaliers seuls** (Sortie prévue en 2008).

Antoine de Caunes

Maître de Cérémonie

En plein tournage de son prochain long métrage sur Coluche, Antoine de Caunes trouve quand même le temps de jouer les maîtres de Cérémonie des César 2008.

Antoine de Caunes : Parce que cela m'amuse. Je l'ai fait à quatre reprises de 1996 à 1999. La volonté, à l'époque, était de sortir du ton à la Frédéric Mitterrand. On avait un peu secoué le cocotier sans que Keith Richards ne tombe d'ailleurs. Mais au bout de quatre ans, j'en ai eu ma claque parce que ça commençait à tourner en rond. Et tous ceux qui sont passés derrière : Alain Chabat, Gad Elmaleh, Édouard Baer, Valérie Lemerrier ont repris, avec talent, le flambeau. À savoir, rendre digeste et léger un événement sacralisé.

Comment comptez-vous aborder ce retour ?

A. D. C : J'ai l'intention de m'inscrire dans le prolongement direct et naturel de ce que je sais faire... ou ne pas faire.

On m'a demandé cela un peu au dernier moment alors que je suis sur le tournage de mon prochain film sur Coluche.

Mais on va s'y mettre à fond avec mon complice et alter ego Laurent Chalumeau : trouver des angles et tenter de créer une ambiance...

Vous êtes un peu l'homme providentiel sur ce coup-là ?

A. D. C : Je suis toujours l'homme providentiel. Il y a eu De Gaulle et moi.

Et vous n'avez pas hésité une seconde ?

A. D. C : Sincèrement non. J'entretiens toujours une relation sentimentale avec cette chaîne. Je dis cela sans hypocrisie. C'est encore un des rares endroits où l'on peut expérimenter des choses.

Valérie Lemerrier a mis la barre très haut. Vous sentez-vous capable de faire aussi bien, voire mieux ?

A. D. C : Je vais me remettre au saut en hauteur... Tenter d'être drôle sans faire dans l'ironie froide. Si on prend un vrai plaisir à le faire, c'est possible.

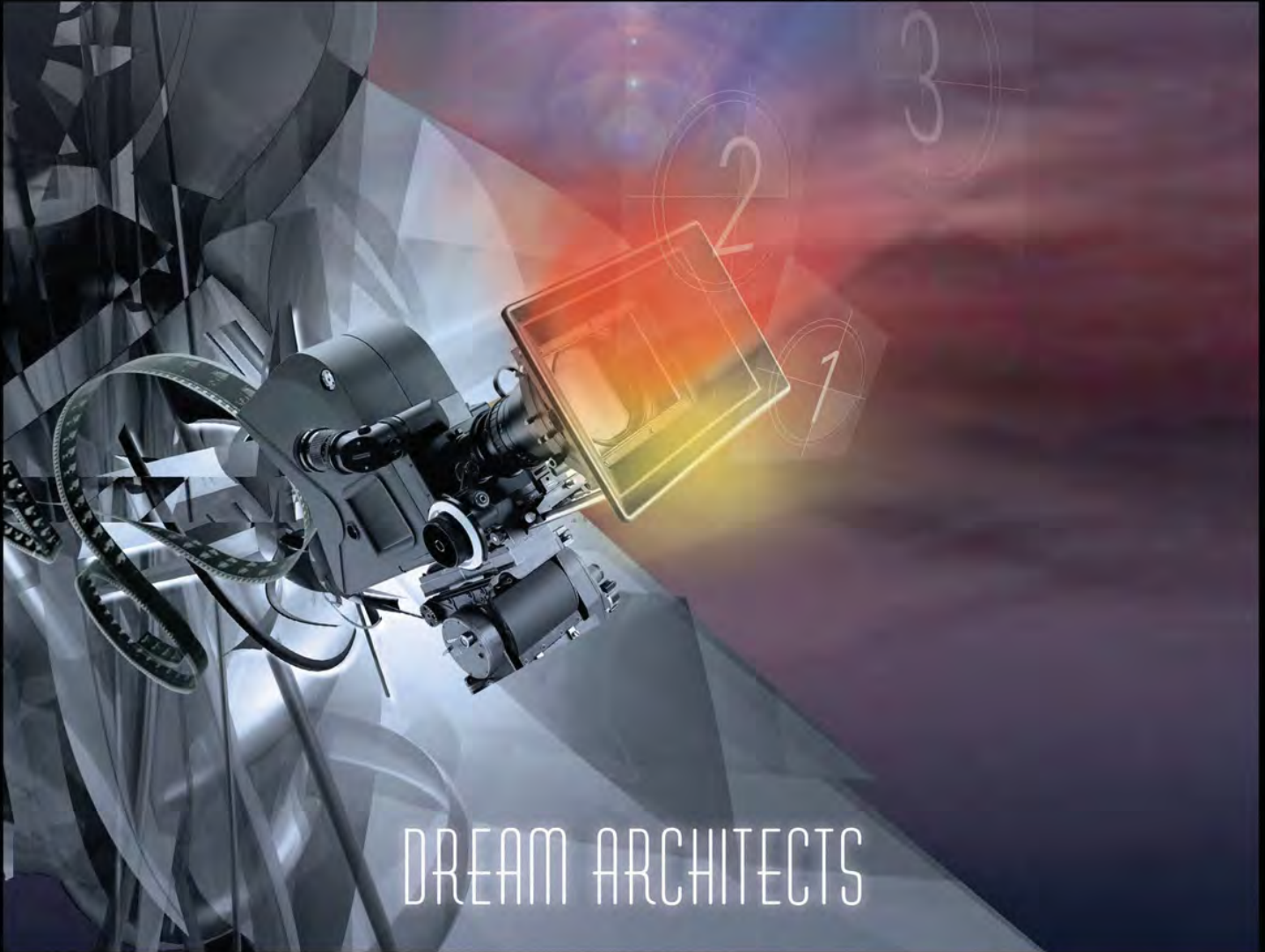
Propos recueillis par

Sylvain Monier





ARTISANS DU RÊVE



DREAM ARCHITECTS



Antoine de Caunes **filmographie**

Acteur

Château rouge (en préparation) • Jean-Jacques Zilbermann • 2008

Tu peux garder un secret • Alexandre Arcady • 2008

48 heures par jour • Catherine Castel • 2008

Les Vacances de Mr Bean • Steve Bendelack • 2007

Un Ami Parfait • Francis Girod • 2006

Blanche • Bernie Bonvoisin • 2002

Le Vélo de Ghislain Lambert • Philippe Harel • 2001

Là-bas, mon pays • Alexandre Arcady • 2000

Au cœur du mensonge • Claude Chabrol • 1999

Chili con carne • Thomas Gilou • 1999

L'Homme est une femme comme les autres • Jean-Jacques Zilbermann • 1998

C'est pour la bonne cause ! • Jacques Fansten • 1997

La Divine poursuite • Michel Deville • 1997

Les deux papas et la maman • Jean-Marc Longval • 1996

Pentimento • Tonie Marshall • 1989

Réalisateur

Coluche (en préparation) • 2008

Désaccord parfait • 2006

Monsieur N. • 2003

Les Morsures de l'aube • 2001

à César

...et pour ceux qui l'ont aimé

César était un instinctif. Un amoureux. Un généreux.

Grand ami du producteur Raoul Lévy (*Et Dieu créa la femme, La vérité...*) ce dernier lui avait demandé ainsi qu'à Giacometti, un trophée pour récompenser le cinéma français.

César le fit, tout comme Giacometti.

Par amitié et par amour du cinéma.

A la disparition de Raoul Lévy, Georges Cravenne, en août 1975, revint le voir avec le même but.

César proposa alors une compression de bronze, et donna ainsi à la plus belle Cérémonie du cinéma français le nom du sculpteur français le plus célèbre de son temps.

Le nom de César sonnait comme du Pagnol, comme un Péplum romain, comme la Méditerranée, ses racines.

Depuis maintenant trente-trois ans, chaque lauréat se voit ainsi remettre une double récompense : la reconnaissance de son mérite par ses pairs, et une œuvre de César.

César aima follement le cinéma.

De son enfance, il gardait le souvenir d'après-midi entières passées dans les salles de projection, se faufilant par la sortie. Il était incollable sur le cinéma français, italien et américain d'avant et d'après-guerre, ses héros étaient Peter Lorre, James Cagney, Gabin, ses réalisateurs Carné, Clouzot, René Clair ou Jean Renoir. Plus tard ce fut la nouvelle vague.

Sa première scène érotique à l'écran, il l'avait vécue en 37, adolescent, devant Naples au baiser de feu entre Tino Rossi et Viviane Romance !

Le cinéma était, de la Belle de Mai son quartier marseillais, sa fenêtre sur un « autre » monde.

Et cet autre monde devint, un peu plus tard, le sien.

Il fut l'ami de Ventura, de Montand, de Signoret, de Brel, de Bardot, de Delon, de Truffaut, de Tati, de Prévert, de Romain Gary, de Jean Seberg, de beaucoup d'autres.

Sa Provence, à Saint-Paul-de-Vence, avait un trésor, une Colombe d'or.

Elle fut le témoin des jours heureux, où tous demeuraient au printemps durant le Festival de Cannes, l'été, ou l'automne.

A Paris, ce fut Saint-Germain-des-Prés.

A quelques pas de là, il déjeuna chez Picasso avec Chaplin et Gary Cooper.

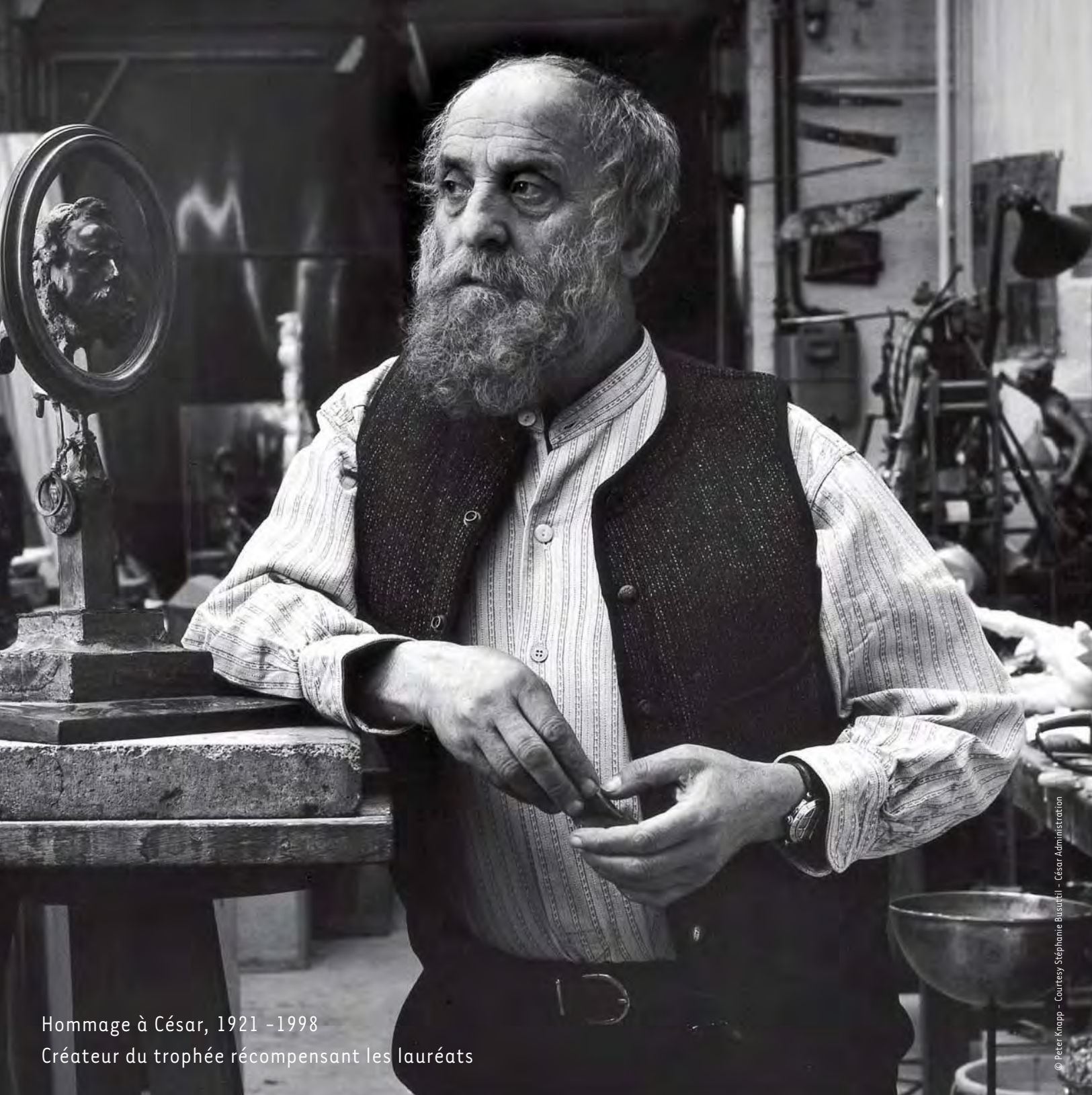
« Les plus grands sont les petits ! » avait raillé Picasso devant le superbe Gary Cooper.

Ce qui ne pu que plaire à César.

Cette rencontre avec Chaplin, qu'il considérait comme un génie, chez son autre grand génie, le fit sourire jusqu'au bout, il y a juste 10 ans cette année.

Stéphanie Busuttil

La Fondation Cartier pour l'Art Contemporain présentera une exposition « César par Jean Nouvel » du 6 juillet au 26 octobre 2008.



Hommage à César, 1921 - 1998
Créateur du trophée récompensant les lauréats

Ils nous ont quittés

Georges Aminel comédien

Michelangelo Antonioni réalisateur

Albert Augier comédien

Ingmar Bergman réalisateur

André Bezu comédien

Christian Biégaski scénariste et directeur du Conservatoire Européen d'Écriture Audiovisuelle (CÉEA)

Ariane Borg comédienne

Christian Bourgeois éditeur. Il a présidé 2 fois la Commission d'avance sur recettes

Jo Bourtequoi loueur de costumes

Jean-Claude Brialy comédien, réalisateur

Claude Brosset comédien

Colette Brosset comédienne

Jean-Pierre Cassel comédien

Luigi Comencini réalisateur

Michel Cournot critique, réalisateur

Pascale Dauman productrice

Nicolas Delcroix perchman

Max Douy chef décorateur

Françoise Eléfantis directrice des ventes long-métrage chez Kodak-Pathé pendant 22 ans

Claude Faraldo réalisateur

Pierre-Granier Deferre réalisateur

Willy Holt chef décorateur

Henry Ingberg secrétaire général du Ministère de la Communauté française et Directeur du Centre du cinéma et de l'audiovisuel belge

Jack Jullian-Gaufres ingénieur du son

Deborah Kerr actrice

Philippe Khorsand comédien

Michel Lecourt président de Warner Bros. Télévision France

Yves Lemaître ancien dirigeant des Editions Bellefaye

Marceline Lenoir comédienne, agent artistique, metteur en scène

Renée Lichtig monteuse

Frédéric Luzy producteur

Emmanuelle Marie écrivain et auteur de théâtre, comédienne

Marcel Merks comédien

Jeff Musso réalisateur

Giselle Pascal comédienne

Raymond Pellegrin acteur

Jean-François Rémi comédien et metteur en scène

André Riedberger président fondateur avec René Thevenet de l'Association des Conseils et Experts Européens du Cinéma et de la Communication Audiovisuelle (ACEECCA)

Serge Rousseau agent artistique, co-fondateur d'Ar Média

Rachel Salik comédienne

Pierre Sayag producteur, assistant réalisateur

Ousmane Sembene réalisateur

Michel Serrault acteur

Nicole Stéphane réalisatrice, productrice, comédienne

Henri Troyat auteur, scénariste

André Valardy comédien (humoriste belge)

Jack Valenti président de la Motion Picture Association of America (MPAA) de 1966 à 2004

L' O R

É

L
PARIS

“ Je ne refuse pas de vieillir,
je refuse juste de me relâcher.
Nuance ! ”

Pierce Brosnan, acteur

@ Tout sur la
peau des hommes
sur www.lorealparis.fr



Chaque jour, combattez rides et relâchement
avec le 1^{er} double soin liftant pour hommes:

VITA LIFT

Soin lifting hydratant double action intense



Gel
anti-relâchement



Soin
anti-rides

L'ORÉAL
PARIS
men expert

L'AVENIR DE VOTRE PEAU EST ENTRE VOS MAINS. VOUS LE VALEZ BIEN

les nominations

La Cérémonie . Les actions de l'Académie . Les partenaires Officiels de l'Académie . Les fournisseurs Officiels et Partenaires Techniques de l'Académie

La Cérémonie . Les actions de l'Académie . Les partenaires Officiels de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les actions de l'Académie . Les partenaires Officiels de l'Académie . Les fournisseurs Officiels et Partenaires Techniques de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les actions de l'Académie . Les partenaires Officiels de l'Académie

Les nominations

Meilleur Acteur

- Mathieu Amalric** dans *Le scaphandre et le papillon*
- Michel Blanc** dans *Les témoins*
- Jean-Pierre Darroussin** dans *Dialogue avec mon jardinier*
- Vincent Lindon** dans *Ceux qui restent*
- Jean-Pierre Marielle** dans *Faut que ça danse !*

Meilleure Actrice

- Isabelle Carré** dans *Anna M.*
- Marion Cotillard** dans *La Môme*
- Cécile de France** dans *Un secret*
- Marina Foïs** dans *Darling*
- Catherine Frot** dans *Odette Toulemonde*

Meilleur Réalisateur

- Olivier Dahan** dans *La Môme*
- Abdellatif Kechiche** dans *La graine et le mulet*
- Claude Miller** dans *Un secret*
- Julian Schnabel** dans *Le scaphandre et le papillon*
- André Téchiné** dans *Les témoins*

Meilleur Acteur dans un second rôle

- Sami Bouajila** dans *Les témoins*
- Pascal Greggory** dans *La Môme*
- Michael Lonsdale** dans *La question humaine*
- Fabrice Luchini** dans *Molière*
- Laurent Stocker** dans *Ensemble, c'est tout*

Meilleure Actrice dans un second rôle

- Julie Depardieu** dans *Un secret*
- Noémie Lvovsky** dans *Actrices*
- Bulle Ogier** dans *Faut que ça danse !*
- Ludvine Sagnier** dans *Un secret*
- Sylvie Testud** dans *La Môme*

Meilleur Film

- La graine et le mulet** réalisé par Abdellatif Kechiche, produit par Claude Berri
- La Môme** réalisé par Olivier Dahan, produit par Alain Goldman
- Persépolis** réalisé par Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, produit par Marc-Antoine Robert & Xavier Rigault
- Le scaphandre et le papillon** réalisé par Julian Schnabel, produit par Jérôme Seydoux
- Un secret** réalisé par Claude Miller, produit par Yves Marmion

Meilleur Espoir Masculin

- Nicolas Cazalé** dans *Le fils de l'épicier*
- Grégoire Leprince-Ringuet** dans *Les chansons d'amour*
- Johan Libéreau** dans *Les témoins*
- Jocelyn Quivrin** dans *99 F*
- Laurent Stocker** dans *Ensemble, c'est tout*

Meilleur Espoir Féminin

- Louise Blachère** dans *Naissance des Pieuvres*
- Audrey Dana** dans *Roman de gare*
- Adèle Haenel** dans *Naissance des Pieuvres*
- Hafsia Herzi** dans *La graine et le mulet*
- Clotilde Hesme** dans *Les chansons d'amour*

Meilleur Premier Film

- Ceux qui restent** réalisé par Anne le Ny, produit par Jean-Philippe Andraca & Christian Bérard
- Et toi t'es sur qui ?** réalisé par Lola Doillon, produit par Saga Blanchard
- Naissance des Pieuvres** réalisé par Céline Sciamma, produit par Bénédicte Couvreur & Jérôme Dopffer
- Persépolis** réalisé par Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud, produit par Marc-Antoine Robert & Xavier Rigault
- Tout est pardonné** réalisé par Mia Hansen-Love, produit par David Thion & Philippe Martin

Meilleur Scénario Original

- Olivier Dahan** pour *La Môme*
- Julie Delpy** pour *2 days in Paris*
- Abdellatif Kechiche** pour *La graine et le mulet*
- Anne Le Ny** pour *Ceux qui restent*
- Laurent Tirard & Grégoire Vigneron** pour *Molière*

Meilleure Adaptation

- Claude Berri** pour *Ensemble, c'est tout*
- Christine Carrière** pour *Darling*
- Ronald Harwood** pour *Le scaphandre et le papillon*
- Claude Miller & Nathalie Carter** pour *Un secret*
- Marjane Satrapi & Vincent Paronnaud** pour *Persépolis*

Meilleur Son

- Antoine Deflandre, Germain Boulay & Eric Tisserand** pour *L'Ennemi intime*
- Guillaume Le Braz, Valérie Deloof, Agnès Ravez & Thierry Delor** pour *Les chansons d'amour*
- Thierry Lebon, Eric Chevallier & Samy Bardet** pour *Persépolis*
- Jean-Paul Mugel, Francis Wagnier & Dominique Gaborieau** pour *Le scaphandre et le papillon*
- Laurent Zeilig, Pascal Villard & Jean-Paul Hurier** pour *La Môme*

Meilleure Musique Écrite pour un Film

- Alex Beaupain** pour *Les chansons d'amour*
- Olivier Bernet** pour *Persépolis*
- Alexandre Desplat** pour *L'Ennemi intime*
- Zbigniew Preisner** pour *Un secret*
- Archie Shepp** pour *Faut que ça danse !*

Meilleure Photo

- Yves Angelo** pour *Le deuxième souffle*
- Gérard de Battista** pour *Un secret*
- Giovanni Fiore Coltellacci** pour *L'Ennemi intime*
- Janusz Kaminski** pour *Le scaphandre et le papillon*
- Tetsuo Nagata** pour *La Môme*

Meilleurs Décors

- Françoise Dupertuis** pour *Molière*
- Thierry Flamand** pour *Le deuxième souffle*
- Jean-Pierre Kohut Svelko** pour *Un secret*

- Christian Marti** pour *Jacquou le croquant*
- Olivier Raoux** pour *La Môme*

Meilleurs Costumes

- Marit Allen** pour *La Môme*
- Jacqueline Bouchard** pour *Un secret*
- Corinne Jorry** pour *Le deuxième souffle*
- Pierre-Jean Larroque** pour *Molière*
- Jean-Daniel Vuillermoz** pour *Jacquou le Croquant*

Meilleur Montage

- Ghaly Lacroix & Camille Toubkis** pour *La graine et le mulet*
- Véronique Lange** pour *Un secret*
- Richard Marizy & Yves Beloniak** pour *La Môme*
- Stéphane Roche** pour *Persépolis*
- Juliette Welfling** pour *Le scaphandre et le papillon*

Meilleur Court Métrage

- Deweneti** réalisé par Dyana Gaye
- Le Mozart des pickpockets** réalisé par Philippe Pollet-Villard
- Premier voyage** réalisé par Grégoire Sivan
- La promenade** réalisé par Marina de Van
- Rachel** réalisé par Frédéric Mermoud

Meilleur Film Étranger

- 4 mois, 3 semaines et 2 jours** réalisé par Christian Mungiu
- De l'autre côté** réalisé par Fatih Akin
- La nuit nous appartient** réalisé par James Gray
- Les promesses de l'ombre** réalisé par David Cronenberg
- La vie des autres** réalisé par Florian Henckel von Donnersmarck

Meilleur Film Documentaire

- Les animaux amoureux** réalisé par Laurent Charbonnier
- L'avocat de la terreur** réalisé par Barbet Schroeder
- Les Lip, l'imagination au pouvoir** réalisé par Christian Rouaud
- Le premier cri** réalisé par Gilles de Maistre
- Retour en Normandie** réalisé par Nicolas Philibert



france télévisions

Quand le petit écran soutient le grand !

César 2008 ^{50 nominations,} ^{13 films...}

DANS LES CATÉGORIES

Meilleur acteur

2 cinéma
Michel Blanc Les Témoins
Vincent Lindon Ceux qui restent
Jean-Pierre Marielle Faut que ça danse
Jean-Pierre Darroussin Dialogue avec mon jardinier

3 cinéma
Mathieu Amalric Le Scaphandre et le papillon

Meilleure actrice

3 cinéma
Cécile de France Un Secret

Meilleur réalisateur

2 cinéma
Abdellatif Kechiche La Graine et le Mulet
André Téchiné Les Témoins

3 cinéma
Julian Schnabel Le Scaphandre et le Papillon
Claude Miller Un Secret

Meilleur acteur dans un second rôle

2 cinéma
Sami Bouajila Les Témoins

2 cinéma **3** cinéma
Fabrice Lucchini Molière

Meilleure actrice dans un second rôle

2 cinéma
Bulle Ogier Faut que ça danse

3 cinéma
Julie Depardieu Un Secret
Ludvine Sagnier Un Secret

Meilleur film

2 cinéma
La Graine et le Mulet réalisé par Abdellatif Kechiche

3 cinéma
Persépolis réalisé par
Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud
Le Scaphandre et le Papillon réalisé par
Julian Schnabel
Un Secret réalisé par Claude Miller

Meilleur espoir masculin

2 cinéma
Johan Libéreau Les Témoins

Meilleur espoir féminin

2 cinéma
Hafsia Herzi La Graine et le Mulet

Meilleur premier film

2 cinéma
Ceux qui restent réalisé par Anne Le Ny
Et toi t'es sur qui réalisé par Lola Doillon

3 cinéma
Persépolis réalisé par Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud

Meilleur scénario original

2 cinéma
Abdellatif Kechiche La Graine et le Mulet
Anne Le Ny Ceux qui restent

2 cinéma **3** cinéma
Laurent Tirard et Grégoire Vigneron Molière

Meilleure adaptation

3 cinéma
Ronald Harwood Le Scaphandre et le Papillon
Claude Miller et Nathalie Carter Un Secret
Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud Persépolis

Meilleure musique écrite pour un film

2 cinéma
Alexandre Desplat L'Ennemi intime
Archie Shepp Faut que ça danse

3 cinéma
Olivier Bernet Persépolis
Zbigniew Preisner Un Secret

Meilleure photo

2 cinéma
Giovanni Fiore Coltellacci L'Ennemi Intime

3 cinéma
Gérard de Battista Un Secret
Janusz Kaminski Le Scaphandre et le Papillon

Meilleur décors

3 cinéma
Jean-Pierre Kohut Svelko Un Secret

2 cinéma **3** cinéma
Françoise Dupertuis Molière

Meilleur son

2 cinéma
Antoine Deflandre L'Ennemi intime
Germain Boulay

3 cinéma
Eric Tisserand Persépolis

Thierry Lebon
Eric Chevallier
Samy Bardet

3 cinéma
Jean-Paul Mugal Le Scaphandre et le Papillon
Francis Wargnier

Dominique Gaborieau

Meilleur montage

2 cinéma
Ghalya Lacroix La Graine et le Mulet
Camille Toubkis

3 cinéma
Véronique Lange Un Secret
Stéphane Roche Persépolis
Juliette Welfling Le Scaphandre et le Papillon

Meilleurs costumes

3 cinéma
Jacqueline Bouchard Un Secret

2 cinéma **3** cinéma
Pierre-Jean Larroque Molière

Meilleur Film Documentaire

3 cinéma
Les Animaux amoureux réalisé
par Laurent Charbonnier

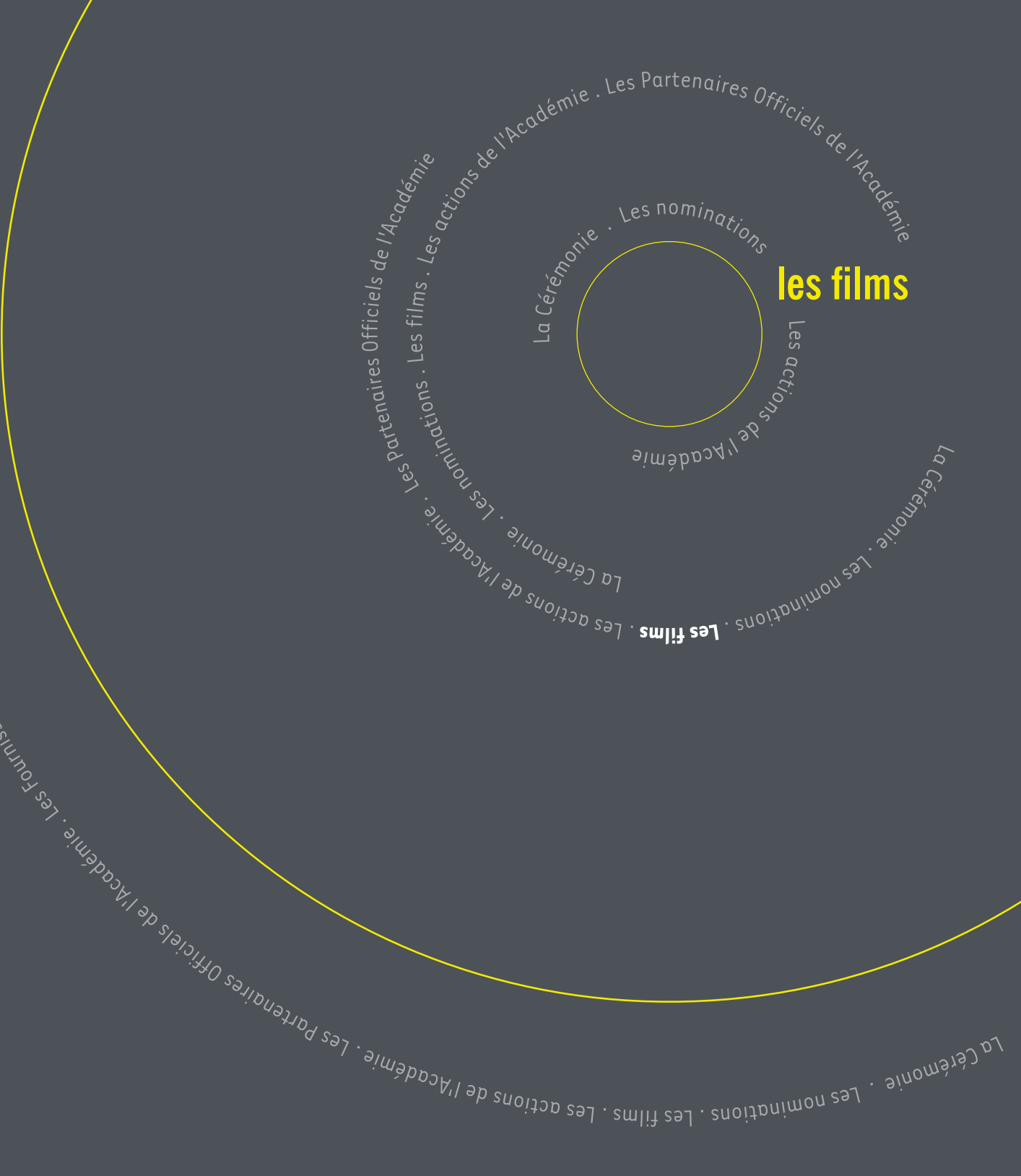
Meilleur Court-métrage

2 cinéma
Rachel réalisé par Frédéric Mermoud

LA QUALITÉ ET L'AUDACE DISTINGUÉES.
Bravo à tous nos partenaires !



La Cérémonie . Les nominations . Les actions de l'Académie . Les Partenaires Officiels de l'Académie . Les Fournisseurs Officiels et Partenaires Techniques de l'Académie . La Cérémonie . Les nominations



La Cérémonie . Les nominations

les films

Les actions de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les actions de l'Académie . Les Partenaires Officiels de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations

Les actions de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations

Les actions de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations

Les actions de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations

Les actions de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations

Les actions de l'Académie

4 mois, 3 semaines et 2 jours

Christian Mungiu
Meilleur Film étranger

MOBIRA FILMS PRÉSENTE



PALME D'OR
FESTIVAL DE CANNES



**4 mois
3 semaines
2 jours** un film de
Cristian Mungiu

PRIX DE L'ÉDUCATION NATIONALE

AVEC LE SOUTIEN DU MINISTÈRE NATIONAL DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE ET LA COOPÉRATION DE MONSIEUR MEDIA. AVEC LA PARTICIPATION DE LA ZDF - DAS ERSTE PROGRAMME ET ARTE EN ASSOCIATION AVEC UNLIMITED. COPRODUIT PAR SAGA FILM AVEC LA COOPÉRATION DE LA FONDATION DU FILM DE BOTTESDUN. ANIMABARRA AMERICA, LAURA VASCALU, VELEA DAVANU - UN PRODUCTION MOBIRA FILMS. SCÉNARIO ET RÉALISATION CRISTIAN MUNGIU. MONTAGE RILEE MITCHELL. COSTUME DESIGNER FERRARI. MONTAGE DAN BONDICU. MUSIQUE CRISTIAN CIOBULEA. PRODUCTION GABRIEL PASCAL. PHOTOGRAPHIE ADRIAN PETRUSCULEA. PRODUIT PAR RILEE MITCHELL & CRISTIAN MUNGIU.

www.432-hd.com

artefilm.com

BBC

99 F



Jocelyn Quivrin
Meilleur espoir masculin

Anna M.

Isabelle Carré
Meilleure Actrice

UN PEU
BEAUCOUP
PASSIONNEMENT
A LA FOLIE.

ES MINGO PRESENTE
SÉLECTION OFFICIELLE - FESTIVAL DE BERLIN 2007

ISABELLE CARRÉ
GILBERT MELKI



ANNA M.

UN FILM DE MICHEL SPINOSA

AVEC ANNE CONSIGNY, GENEVIÈVE MNICH, GAËLLE BONA, SAMIR GUESMI, FRANCIS RENAUD, ÉRIC SAVIN, PASCAL BONGARDO, FRANÇOIS LORIOUET

PRODUCEUR ALAIN DUPONTIER / SON PÈRE MEURTRE, NAÏRE SOULEY, STÉPHANE TREBART / ACTEURS PRÉSENTS FRANCIS / COSTUMES MATHIEU BAÏL / MONTAGE CHRISTOPHÉ SPINOSA / CADRE ANNEVETTE VIELLE / ASSISTANT RÉALISATEUR CHRISTOPHE MULLER
DIRECTION DE PRODUCTION NAÏRE SOULEY / LAURENCE ADAM-ROBERT / SCÉNARIO ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR MICHEL SPINOSA / UNE PRODUCTION EN COLLABORATION AVEC COPRODUCTEUR NAÏRE SOULEY / AVEC LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE ALPES ET DU COMITÉ NATIONAL DE LA COORDINATION DE CANNES - ET DE CROIX-ROUGE, LA SOCIÉTÉ ANCIENNE DU CANNES POPULAIRE, PIRELLI / UN FILM À SOUTIEN DU CÉNARISTE / CANNES DÉCOUPE AVEC LE CAS DE MONTÉE RÉGIONALE / BUREAU INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CINÉMA

inter
CNC
distributeur

© 2007 MINGO FILMS

L'avocat de la terreur



Barbet Schroeder
Meilleur Film documentaire

Ceux qui restent

Vincent Lindon
Meilleur Acteur

Anne le Ny, réalisatrice
Jean-Philippe Andraca &
Christian Bérard, producteurs
Meilleur Premier Film

Anne le Ny,
Meilleur Scénario original



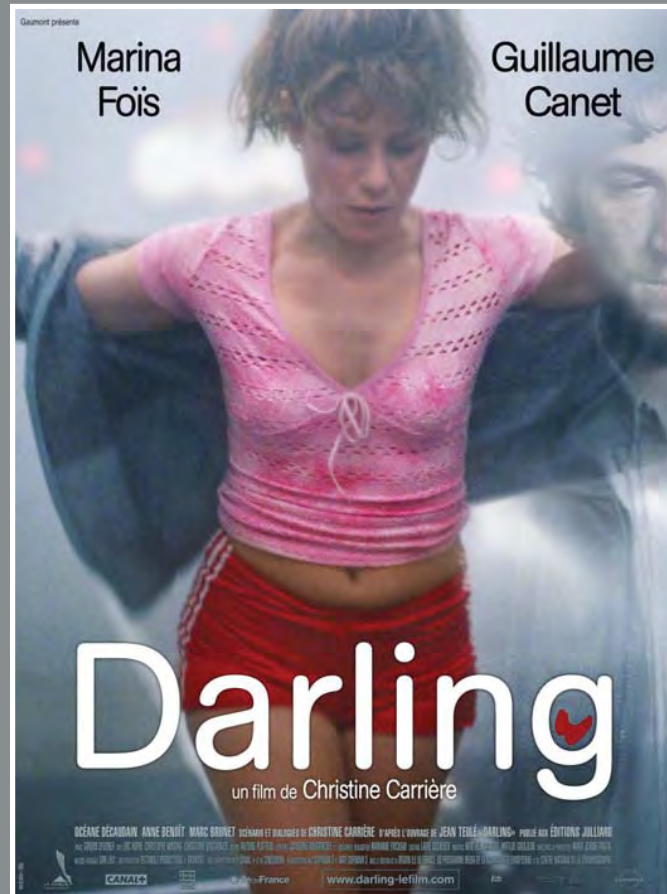
Darling

Marina Foïs

Meilleure Actrice

Christine Carrière

Meilleure Adaptation



De l'autre côté



Fatih Akin

Meilleur Film étranger

Le deuxième souffle

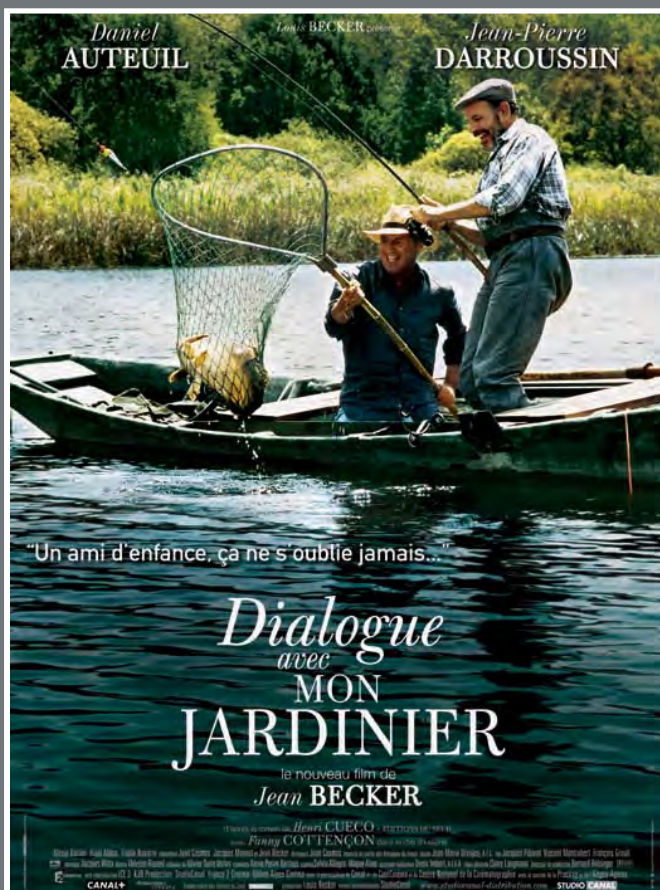
Corinne Jorry
Meilleurs Costumes

Thierry Flamand
Meilleurs Décors

Yves Angelo
Meilleure Photo



Dialogue avec mon jardinier



Jean-Pierre Darroussin
Meilleur Acteur

L'Ennemi intime

Alexandre Desplat

Meilleure Musique écrite pour un film

Giovanni Fiore Coltellacci

Meilleure Photo

Antoine Deflandre

Germain Boulay

Eric Tisserand

Meilleur Son



Ensemble, c'est tout



Laurent Stocker
Meilleur Acteur dans un second rôle

Claude Berri
Meilleure Adaptation

Laurent Stocker
Meilleur Espoir masculin

Et toi, t'es sur qui ?

Lola Doillon, réalisatrice
Saga Blanchard, productrice
Meilleur Premier Film



Faut que ça danse !



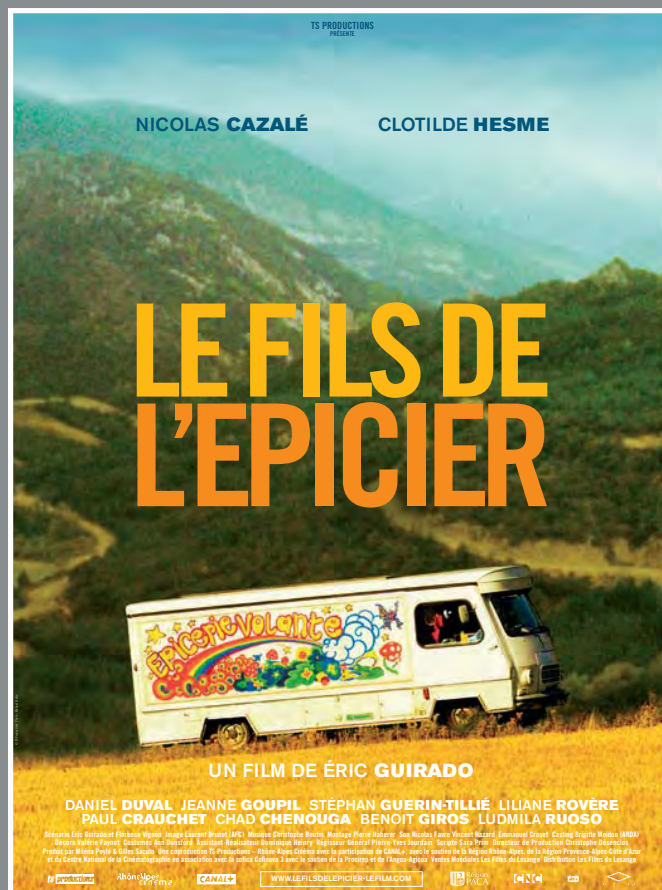
Jean-Pierre Marielle
Meilleur Acteur

Bulle Ogier
Meilleure Actrice dans un second rôle

Archie Shepp
Meilleure Musique écrite pour un film

Le fils de l'épicier

Nicolas Cazalé
Meilleur Espoir masculin



La graine et le mulet



Hafsia Herzi
Meilleur Espoir féminin

Abdellatif Kechiche, réalisateur
Claude Berri, producteur
Meilleur Film

Ghalya Lacroix
Camille Toubkis
Meilleur Montage

Abdellatif Kechiche
Meilleur Réalisateur

Abdellatif Kechiche
Meilleur Scénario original

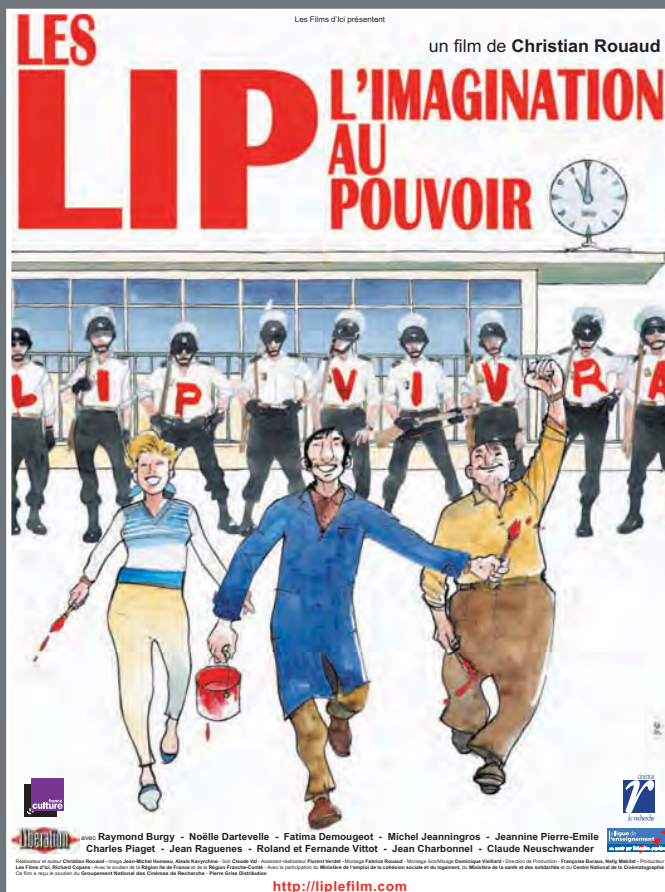
Jacquou le Croquant

Jean-Daniel Vuillermoz
Meilleurs Costumes

Christian Marti
Meilleurs Décors



Les LIP, l'imagination au pouvoir



Christian Rouaud
Meilleur Film documentaire

Molière

Fabrice Luchini

Meilleur Acteur dans un second rôle

Pierre-Jean Larroque

Meilleurs Costumes

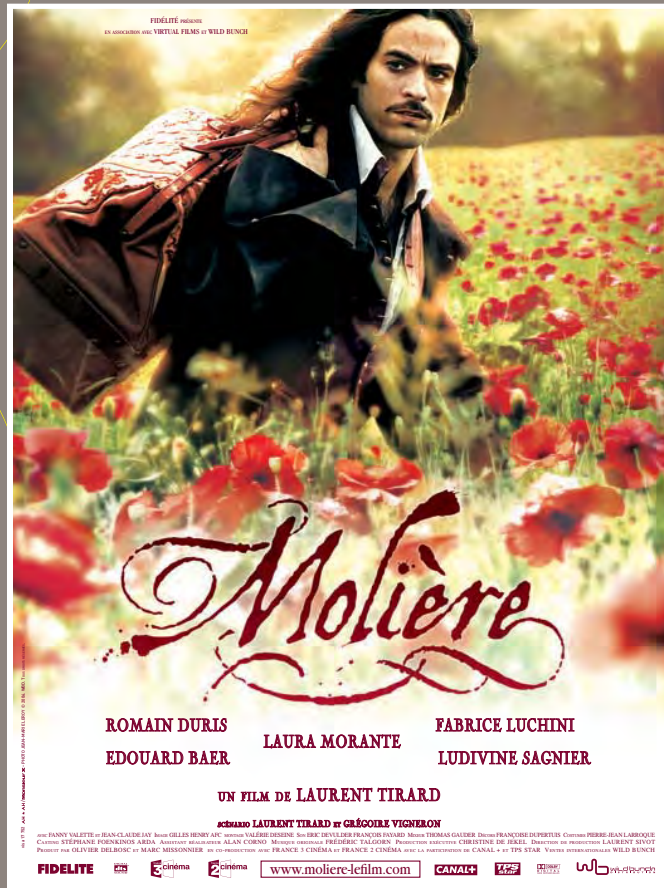
Françoise Dupertuis

Meilleurs Décors

Laurent Tirard

Grégoire Vigneron

Meilleur Scénario original



La Môme



Pascal Gregory

Meilleur Acteur dans un second rôle

Marion Cotillard

Meilleure Actrice

Sylvie Testud

Meilleure Actrice dans un second rôle

Marit Allen

Meilleurs Costumes

Olivier Raoux

Meilleurs Décors

Olivier Dahan, réalisateur

Alain Goldman, producteur

Meilleur Film

Richard Marizy

Yves Beloniak

Meilleur Montage

Tetsuo Nagata

Meilleure Photo

Olivier Dahan

Meilleur Réalisateur

Olivier Dahan

Meilleur Scénario original

Laurent Zeilig

Pascal Villard

Jean-Paul Hurier

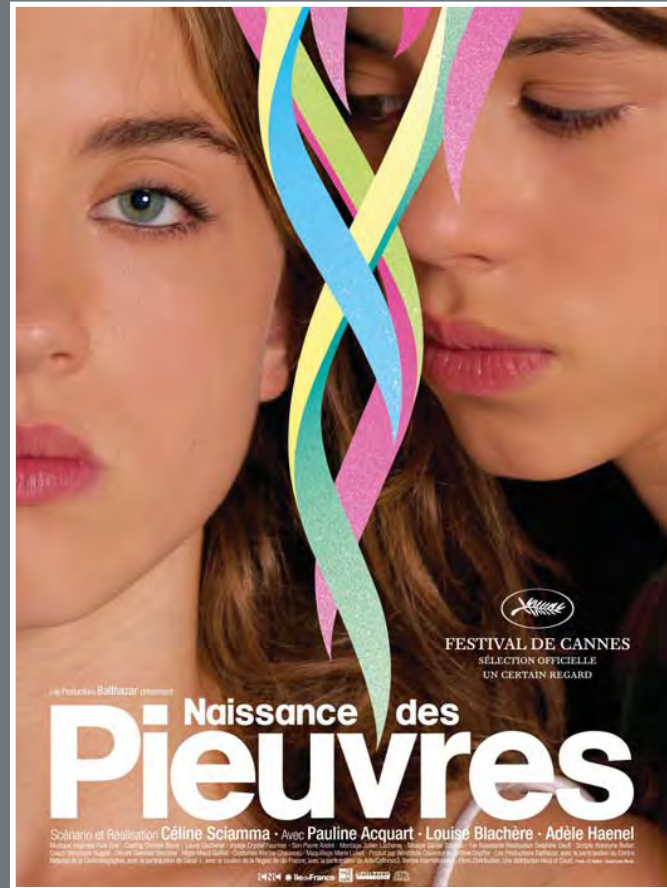
Meilleur Son

Naissance des Pieuvres

Adèle Haenel
Meilleur Esprit féminin

Louise Blachère
Meilleur Esprit féminin

Céline Sciamma, réalisatrice
Bénédicte Couvreur & Jérôme Dopffer,
producteurs
Meilleur Premier Film



La nuit nous appartient



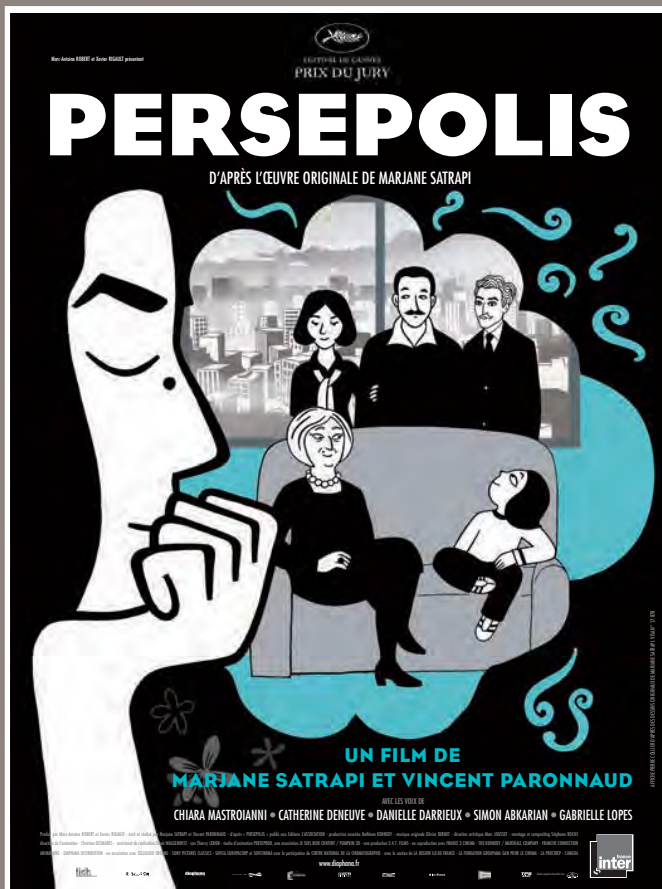
James Gray
Meilleur Film étranger

Odette Toulemonde

Catherine Frot
Meilleure Actrice



Persépolis



Marjane Satrapi
Vincent Paronnaud
Meilleure Adaptation

Marjane Satrapi & Vincent Paronnaud,
réalisateurs
Marc-Antoine Robert & Xavier Rigault,
producteurs
Meilleur Film

Stéphane Roche
Meilleur Montage

Olivier Bernet
Meilleure Musique écrite pour un film

Marjane Satrapi & Vincent Paronnaud,
réalisateurs
Marc-Antoine Robert & Xavier Rigault,
producteurs
Meilleur Premier Film

Thierry Lebon
Eric Chevallier
Samy Bardet
Meilleur Son

Le Premier Cri

Gilles de Maistre
Meilleur Film documentaire



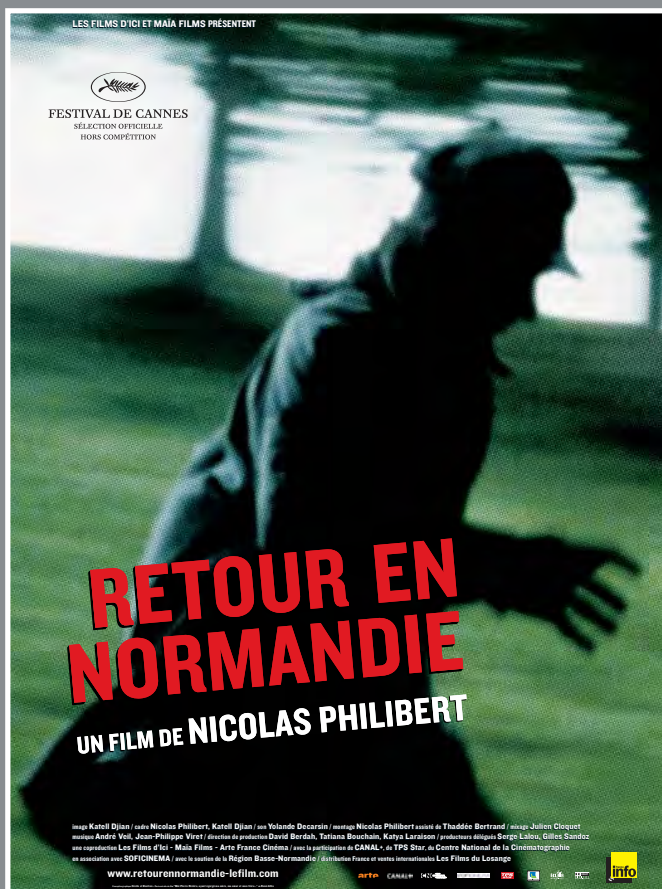
La question humaine

Michael Lonsdale

Meilleur Acteur dans un second rôle



Retour en Normandie



Nicolas Philibert
Meilleur Film documentaire

Roman de gare

Audrey Dana
Meilleur Espoir féminin



Le Scaphandre et le Papillon



Mathieu Amalric
Meilleur Acteur

Ronald Harwood
Meilleure Adaptation

Julian Schnabel, réalisateur
Jérôme Seydoux, producteur
Meilleur Film

Juliette Welfling
Meilleur Montage

Janusz Kaminski
Meilleure Photo

Julian Schnabel
Meilleur Réalisateur

Jean-Paul Mugel
Francis Wargnier
Dominique Gaborieau
Meilleur Son

Les témoins

Michel Blanc
Meilleur Acteur

Sami Bouajila
Meilleur Acteur dans un second rôle

Johan Libéreau
Meilleur Espoir masculin

André Téchiné
Meilleur Réalisateur



Tout est pardonné



Mia Hansen-Love, réalisatrice
David Thion & Philippe Martin,
producteurs
Meilleur Premier Film

Un secret

Cécile de France
Meilleure Actrice

Julie Depardieu
Meilleure Actrice dans un second rôle

Ludivine Sagnier
Meilleure Actrice dans un second rôle

Claude Miller
Nathalie Carter
Meilleure Adaptation

Jacqueline Bouchard
Meilleurs Costumes

Jean-Pierre Kohut Svelko
Meilleurs Décors

Claude Miller, réalisateur
Yves Marmion, producteur
Meilleur Film

Véronique Lange
Meilleur Montage

Zbigniew Preisner
Meilleure Musique écrite pour un film

Gérard de Battista
Meilleure Photo

Claude Miller
Meilleur Réalisateur



La vie des autres



Florian Henckel von Donnersmarck
Meilleur Film étranger

Les courts métrages

Deweneti

réalisé par Dyana Gaye



La promenade

réalisé par Marina de Van



Le Mozart des pickpockets

réalisé par Philippe Pollet-Villard



Les courts métrages



Premier voyage

réalisé par Grégoire Sivan



Rachel

réalisé par Frédéric Mermoud

les actions de l'Académie



L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

ses actions

La première mission de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma consiste à organiser le vote qui, chaque début d'année, désigne les lauréats qui se verront remettre la précieuse statuette.

Un vote exceptionnel tant par le nombre de votants et leur qualité professionnelle, que par la diversité du choix de films, d'artistes et de techniciens, ou encore par les conditions de transparence et d'équité dans lesquelles il se déroule.

Les résultats de ce vote sont dévoilés, chaque année, lors de la Cérémonie des César. Point d'orgue de la foisonnante « saison des prix » du cinéma français, qui a commencé dès les premiers jours de l'automne, cette Cérémonie est le deuxième chantier de l'Académie.

Sous la houlette expérimentée de Renaud Le Van Kim et des équipes de KM, et sous le regard complice des caméras de Canal+, diffuseur de la Cérémonie, il s'agit alors d'organiser un spectacle de plus de deux heures durant lequel mille deux cents invités et des millions de téléspectateurs vont assister en direct à la remise des vingt César aux lauréats.

Mais au-delà de ses deux actions fondamentales, que sont l'organisation du vote et de la Cérémonie, et qui ont construit sa réputation depuis maintenant trente-quatre années, la véritable originalité de l'Académie tient peut-être dans la troisième facette de son activité.

Une facette unique en son genre, qui consiste à ne pas se satisfaire du seul « flash » de la Cérémonie, mais qui cherche au contraire à garder un peu plus longtemps dans la lumière toutes celles et ceux sur qui les César ont braqué leur projecteur.

C'est ainsi que sont nés, au fil du temps, le Dîner de Gala, le Dîner des Nommés, l'Exposition et le Dîner des Révélation, la Collection «Mémoire de César», Les Nuits en Or du Court Métrage, et dernières en date, les Leçons de Cinéma des César.

Les Leçons de Cinéma des César	. 78
Samedi 19 et dimanche 20 janvier 2008	
Le livre Mémoire de César 2008 «Dire Lady»	. 80
Vendredi 15 février 2008	
Prix Daniel Toscan du Plantier	. 82
Lundi 18 février 2008	
L'Exposition de photos des Révélections 2008 «Show Me»	. 84
Du mardi 22 au vendredi 25 janvier 2008	
Le Dîner des Révélections	. 86
Lundi 21 janvier 2008	
Le Dîner des Nommés	. 88
Mercredi 13 février 2008	
Le Dîner de Gala	. 89
Vendredi 22 février 2008	
Les Nuits en Or du Court Métrage	. 90
De mai à juillet 2008	
Le DVD 2008 “Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage”	. 92
1 ^{er} février 2008	

Les Leçons de Cinéma **des César**

Cette année, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a organisé ses premières **Leçons de Cinéma**, qui ont eu lieu dans le cadre du Salon du Cinéma, Porte de Versailles les 19 et 20 janvier 2008.

Destinées à satisfaire la curiosité sans cesse grandissante du public pour les métiers techniques du cinéma, ces Leçons veulent également montrer, grâce à la générosité des lauréats des César qui se sont prêtés à l'exercice, l'association exceptionnelle de technicité, d'engagement personnel et de créativité, qui habite celles et ceux qui exercent ces métiers si essentiels pour le cinéma.

Présentées avec brio par le critique N.T. Binh, ces cinq Leçons ont reçu un accueil chaleureux, tant du grand public que des cinéphiles, qui renforce la volonté de l'Académie de tout faire pour installer de façon durable cette nouvelle initiative... Rendez-vous donc en janvier prochain, pour de nouvelles Leçons de Cinéma !

Ces Leçons de Cinéma sont orientées autour des cinq métiers honorés par un César, chacune de ces leçons exceptionnelles étant données par un Lauréat d'un César pour le métier concerné.



Les intervenants 2008

Jackie Stephens Budin

César 2004 des Meilleurs Costumes pour le film *Pas sur la Bouche*



Agnès Godard

César 2001 de la Meilleure Photo pour le film *Beau Travail*



Hervé de Luze

César 2007 du Meilleur Montage pour le film *Ne le dis à Personne*
César 1998 du Meilleur Montage pour le film *On connaît la chanson*



François Musy et Gabriel Hafner

Tous deux César 2007 du Meilleur Son pour le film
Quand j'étais chanteur



Jacques Rouxel

César 2004 des Meilleurs Décors pour le film *Bon Voyage*
César 1999 des Meilleurs Décors pour le film *Lautrec*



N. T. Binh

Critique de cinéma et présentateur des Leçons 2008



Dire Lady

La collection "Mémoire de César"

C'est Pascale Ferran, réalisatrice du film *Lady Chatterley*, qui fait l'objet du troisième opus de la collection **Mémoire de César**, dont l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma soutient chaque année la publication.

Lors de la Cérémonie 2007, plusieurs César sont venus récompenser tant le film que la réalisatrice ou ses collaborateurs, relançant ainsi ce film vers un succès public venu compléter l'aura critique qui l'entourait déjà.

Une cinéaste au talent incontestable, doublé d'une solidarité jamais démentie avec les plus fragiles, voilà pourquoi l'Académie des César et les Éditions de l'Œil ont choisi, cette année, de consacrer un livre à Pascale Ferran : **Dire Lady**.

Qu'est-ce qui se cache derrière ce succès, pourquoi ce film a-t-il déclenché une telle vague d'empathie ? Plusieurs voix singulières de spectateurs s'entremêlent pour répondre à cette question, ayant tous pour point commun de ne pas appartenir au sérail cinématographique.

Illustré de superbes images extraites du film, ce livre retrace avec une grande élégance la beauté et le charme du film.

Il a été présenté à la presse lors d'un cocktail donné dans les salons du Fouquet's le vendredi 15 février 2008. La parution en librairie est prévue pour février 2008.

Chaque année, l'Académie des César et les Éditions de l'Œil font revivre à travers un livre l'œuvre et la personnalité de l'un des lauréats des années précédentes.

Précédentes parutions :

2007 Bouquet / Mitterrand, Les Promeneurs

autour de Michel Bouquet, César 2006 du Meilleur Acteur pour son interprétation de François Mitterrand dans le film de Robert Guedigian Le Promeneur du Champ de Mars. Commentaires raisonnés de Michel Bouquet de morceaux choisis du film mêlés à des photos et des textes de l'ancien Président de la République.

2006 Rendons à César

autour de Gilles Porte, César 2005 du Meilleur Premier Film pour Quand La Mer Monte. Recréation photographique et vagabondage dans le Pas-de-Calais autour du trophée et de toutes celles et ceux qui ont permis que le film existe.





TOP

J'AI L'IMPRESSION QU'UNE BELLE ÂME
VEILLE SUR NOUS...
... PAS VOUS ?..



JIPAD

prix
DANIEL
TOSCAN du
PLANTIER



Producteur de cinéastes majeurs de notre temps comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des personnalités qui ont marqué l'histoire de l'industrie cinématographique française.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma s'est associée à son Partenaire Officiel, FORTIS, pour décerner le **Prix Daniel Toscan du Plantier**, qui viendra chaque année distinguer la productrice ou le producteur qui aura marqué de son empreinte l'année cinématographique écoulée.

La remise du Prix Daniel Toscan du Plantier a eu lieu le lundi 18 février 2008, lors d'un dîner au Grand Hôtel donné en présence de l'ensemble des productrices et des producteurs de l'année 2007.

Le jury est composé de tous les membres du Conseil d'Administration de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, ainsi que des vingt-cinq artistes et techniciens ayant reçu un César lors de la Cérémonie 2007.

Peut recevoir le prix, toute personne ayant été productrice déléguée d'au moins deux films de cinéma pouvant concourir au César du Meilleur Film, ou de production majoritaire française, l'un d'entre eux au moins étant sorti en salles en 2007.

Le vote a eu lieu par correspondance et à bulletin secret, sous contrôle d'huissier, et le lauréat a été dévoilé lors de la soirée officielle de remise du prix.

Le Prix Daniel Toscan du Plantier est organisé en partenariat avec Fortis, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

L'Exposition de photos des Révélations 2008

Show me

Pour la troisième année consécutive, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel CHAUMET, organisent une exposition de photographies présentant les Révélations 2008.

Le photographe **Stéphane Sednaoui** a voulu montrer par une série de portraits particulièrement originaux l'énergie débordante de cette jeune génération de talents.

Ceux-ci ont été présentés du lundi 22 au vendredi 25 janvier 2008 dans les Salons Chaumet, 12 Place Vendôme Paris 1er.







Le Dîner des Révélations

À l'issue du vernissage de l'Exposition qui a eu lieu en présence des Révélations, des réalisateurs des films et des parrains en cinéma qu'ils se sont choisis, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et Chaumet recevaient le lundi 21 janvier 2008 l'ensemble de leurs invités dans les Salons de l'Hôtel le Meurice, à l'occasion d'un dîner orchestré par le Chef Yannick Alléno.

Une façon pour l'Académie, au nom de tous ses membres, de saluer ces jeunes interprètes, et plus largement toutes celles et ceux qui ont choisi, à l'orée de leur vie, de mettre toute leur énergie au service de ces trois mots : jouer la comédie.

Les Révélations sont une trentaine de comédiennes et comédiens, choisis chaque année par le Comité Espoirs de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, afin de faciliter le vote du premier tour des membres de l'Académie pour le César du Meilleur Espoir Féminin et le César du Meilleur Espoir Masculin.

L'Exposition et le Dîner des Révélations sont organisés en partenariat avec Chaumet, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Le Dîner des Nommés

ACADÉMIE DES ARTS ET TECHNIQUES DU CINÉMA - LES CÉSAR

Nomination

Certificat de Nomination délivré à

L'Académie des César organise depuis maintenant quatre ans ce dîner, qui réunit, dans l'esprit d'une « générale » de théâtre, les 120 nommés en lice pour les César 2008.

Au cours de ce dîner aura lieu la remise officielle du **Certificat de Nomination** par le Président de l'Académie. Chaque nommé (et non « nommé »...), artiste ou technicien, repartira donc avec le précieux parchemin, l'un des rares diplômes qui ne nécessite aucun autre examen que celui de l'estime de ses pairs.

Rassemblement foisonnant de talents, de parcours, d'univers, si différents les uns des autres et pourtant tous habités par leur passion du 7^{ème} Art, ce dîner est une occasion unique de prendre la mesure humaine de l'exception cinématographique française et de sa diversité.

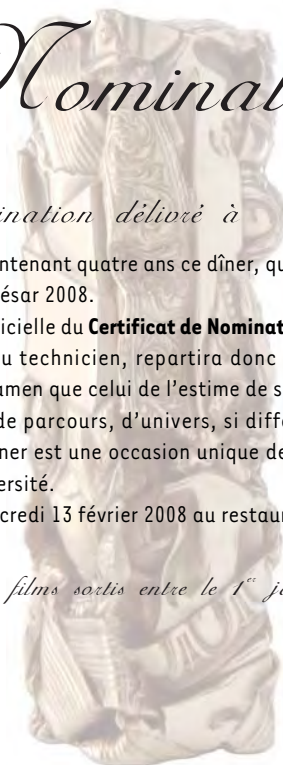
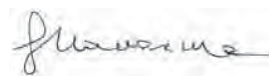
Le **dîner des Nommés** 2008 a eu lieu le mercredi 13 février 2008 au restaurant le Fouquet's.

Cette nomination couvre les films sortis entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007.

Le Président



Le Président d'Honneur



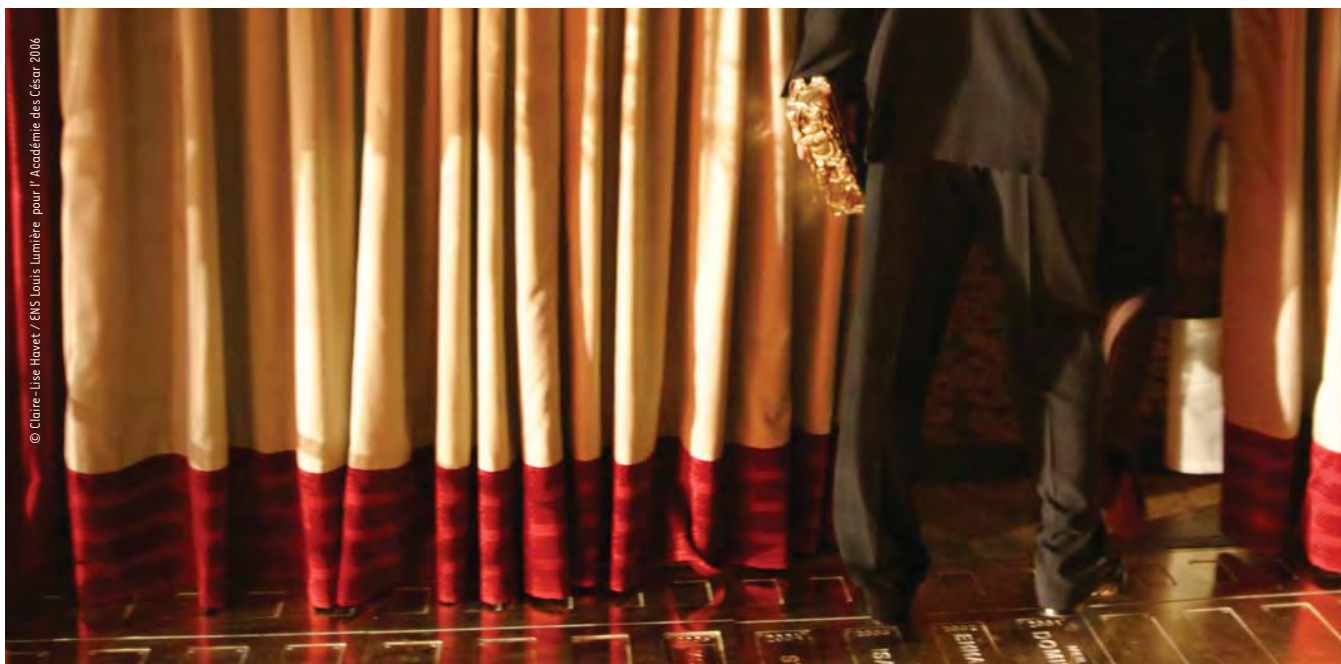
Le Dîner de Gala

Le traditionnel Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison de remise des Prix de la production cinématographique française 2007 !

À l'issue de la Cérémonie des César, les représentants de tous les corps de métier du 7^{ème} Art se retrouvent au restaurant le Fouquet's pour célébrer ceux qui, parmi leurs pairs, viennent de se voir décerner les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu à l'issue de la 33^{ème} Cérémonie des César le vendredi 22 février 2008.

Le Dîner des Nommés et le Dîner de Gala sont organisés en partenariat avec le Fouquet's, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.



© Claire-Lise Havet / ENS Louis Lumière pour l'Académie des César 2006



LES

CÉSAR



PRESENTENT

LES NUITS EN OR
DU COURT-METRAGE

10 FILMS PRIMÉS DANS LE MONDE

MAI - JUILLET 2008

Les Nuits en Or du Court Métrage

L'Académie organise de mai à juillet 2008 la 2^{ème} Édition des Nuits en Or du Court Métrage.

Autour du film à qui aura été décerné le César du Meilleur Court Métrage 2008, l'Académie constitue un programme de courts métrages qui rassemble **les meilleurs films de courts métrages** primés par les autres Académies de Cinéma du monde entier (Oscar, Goya, Bafta...).

Ce programme, grâce au précieux soutien de son Partenaire Officiel RENAULT et de ses Partenaires Techniques les Laboratoires Eclair et CMC-LVT, avec la collaboration active des exploitants des salles participantes, est présenté au public français à l'occasion d'une tournée dans vingt villes en France.

Les spectateurs pourront ainsi se laisser transporter d'un continent à un autre, du rire aux larmes, de l'émotion à la découverte.

Cette opportunité unique ainsi offerte au public français de découvrir les nouveaux talents du cinéma dans le monde, de renforcer les liens qui nous unissent avec les autres Académies, et de valoriser le court métrage comme lien entre les cultures et les amoureux du cinéma dans le monde, est aussi l'une des manières dont l'Académie veut inscrire son action dans l'avenir du 7^{ème} Art.

Toujours soucieuse que les diffusions d'aujourd'hui permettent la production de demain, l'Académie veille à ce que les projections donnent lieu à une rémunération des ayants droit, qui leur est intégralement reversée.

Les Nuits en Or du Court Métrage sont organisées en partenariat avec Renault, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Le DVD

Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage

Véritable instantané du futur du cinéma français, la Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage réunit **11 films emblématiques** de la production de courts métrages de l'année écoulée. Des films forts, graves ou légers, mais toujours ambitieux et novateurs.

Cette année, c'est l'éditeur Chalet Pointu, « éditeur d'exception(s) », qui a été choisi pour éditer le DVD « Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage ».

Ce DVD, agrémenté d'interviews passionnantes des réalisateurs, menées par Jacques Kermabon, rédacteur en chef de *Bref*, le magazine du court métrage, a été présenté en avant-première lors du Festival de Clermont-Ferrand et commercialisé à partir du 1^{er} février 2008.



Chaque année, le Comité Court Métrage de l'Académie présélectionne douze courts métrages parmi ceux de l'année écoulée, toutes catégories confondues (fiction, animation, documentaire). Le Comité est composé de 22 professionnels du court métrage, membres de l'Académie (programmateurs de festivals, responsable des programmes courts sur les grandes chaînes de télévisions françaises...).

Tous ces films sont présentés aux membres de l'Académie au cours du mois de décembre, au Cinéma Le Balzac. Ils leur sont également envoyés sur support DVD. C'est à l'issue de ces présentations que les membres de l'Académie désigneront, lors du premier tour de vote, les cinq films nommés pour le César du Meilleur Court Métrage.

Afin de soutenir la diffusion auprès du grand public de ces bijoux de cinéma, l'Académie propose depuis maintenant trois ans à leurs ayants droit de diffuser leurs films auprès du grand public dans un DVD unique, la « Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage », qui réunit tous les films de la présélection dont les ayants droit ont désiré profiter de cette opportunité.

Dans son souci de veiller à ce que les diffusions d'aujourd'hui permettent les productions de demain, l'Académie reverse l'intégralité des recettes d'exploitation aux ayants droit des films.

Moovyplay Édition Limitée les César 2008

Depuis maintenant plusieurs années, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma permet à ses membres, en plus des invitations gratuites ou des projections privées qui leurs sont dédiées, de visionner un certain nombre de films chez eux, grâce au coffret DVD.

L'évolution des nouvelles technologies a conduit l'Académie à tester une nouvelle solution pour ce mode de présentation à domicile des films : le Moovyplay Édition Limitée les César 2008.

Plusieurs atouts de cette nouvelle solution ont conduit le Conseil d'Administration de l'Académie à étudier plus profondément ce dispositif : qualité de restitution de l'image et du son, facilité d'usage, diminution des coûts, capacité de stockage, sans compter les nombreuses possibilités offertes pour protéger les films de la piraterie audiovisuelle (code d'accès personnalisé, technologie de tatouage ou d'empreinte, sécurisation accrue de la chaîne de post-production...).

En partenariat avec le Groupe CPFK, une édition limitée du Moovyplay les César 2008 a été élaborée spécialement à l'attention de l'Académie, puis remise le 20 décembre 2007 à un panel de testeurs composé des membres du Conseil d'Administration de l'Académie et des 69 producteurs ayant participé à l'opération.

Le résultat de ce test sera présenté au Conseil d'Administration lors de sa session de juin 2008.



TEST 2008

Les Partenaires Officiels de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les actions de l'Académie

les Partenaires Officiels de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les actions de l'Académie

Les Partenaires Officiels de l'Académie . Les Fournisseurs Officiels

Les Partenaires Officiels de l'Académie

L'Académie a souhaité réunir autour d'elle plusieurs entreprises partenaires, fortement impliquées dans le monde du cinéma et désireuses d'associer leur image à l'excellence et à la diversité du cinéma français que représente l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce club de partenaires officiels réunit aujourd'hui cinq sociétés prestigieuses que l'Académie tient à remercier pour leur précieux soutien.

FORTIS



© DR

Fortis, partenaire financier des entreprises et des entrepreneurs, est fier de s'associer à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma pour la troisième année consécutive.

Cet engagement confirme sa volonté de valoriser les talents et encourager la création en France. Avec sa filiale Fortis Mediacom Finance, dédiée au financement des industries cinématographiques, Fortis accompagne et soutient l'ensemble de l'industrie du cinéma.

Maxime Jadot

Président du Directoire de Fortis Banque France



© DR

Fort de son lien étroit entretenu depuis des années avec le cinéma français, Renault devient en 2008, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

A l'occasion de la 33^{ème} Cérémonie des César, Renault est heureux d'associer sa flotte officielle à cet événement prestigieux et souhaite contribuer, avec enthousiasme, à la réussite d'une si belle soirée.

Marie-Françoise Damesin

Directeur de la Communication Renault

CHAUMET
PARIS



© DR

Le joaillier parisien Chaumet, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, a choisi de soutenir les jeunes talents du cinéma français, le cinéma de demain.

Ainsi, cette année, la Maison accueille dans ses salons de la Place Vendôme, une exposition du photographe Stéphane Sednaoui « Show me » mettant en scène les 32 jeunes Espoirs du cinéma français avant la nomination des deux Révélation 2008 lors de cette 33^{ème} Cérémonie des César.

Thierry Fritsch

Président de Chaumet

Fouquet's

de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE



© DR

Cette année encore, les César vont faire briller les étoiles du cinéma français, embraser les Champs-Élysées, illuminer le Fouquet's.

Depuis 33 ans, l'émotion et les joies animent notre illustre maison, si fière d'accueillir et d'inviter les plus grands talents du 7^{ème} Art.

Cette nuit est la vôtre. Je la souhaite heureuse et féérique, inoubliable et magique...

Que la fête commence !

Dominique Desseigne

Président du Conseil de Surveillance et du Comité Stratégique
du Groupe Lucien Barrière

Europe 1



© DR

Les César symbolisent l'ambition, la réussite, la qualité et l'envie du cinéma français. Europe 1 est fière de soutenir l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma pour la troisième année consécutive.

Au-delà de l'événement lui-même, nous avons l'ambition de faire résonner l'ensemble des actions de promotion du Cinéma Français que mène l'Académie.

Tout au long de l'année, Europe 1 a renforcé son engagement en développant sa politique de partenariats cinématographiques en soutenant les films du tournage, à la sortie en salle et jusqu'au DVD.

Jean-Pierre Elkabbach

Président d'Europe 1



LES **CÉSAR**
ACADÉMIE DES
ARTS ET TECHNIQUES
DU CINÉMA

PARTENAIRE TECHNIQUE

POST-PRODUCTION PHOTOCHEMIQUE
POST-PRODUCTION NUMÉRIQUE
VIDÉO - HD - DVD - VOD
MASTERISATION - EFFETS VISUELS
GÉNÉRIQUES - FILMS ANNONCES
RESTAURATION
SOUS-TITRAGE
TIRAGE DE COPIES
GÉNÉRIQUES (ENCODAGE EN JPEG 2000)

CRÉATION DE COPIES NUMÉRIQUES


ECLAIR

Les Fournisseurs Officiels et Partenaires Techniques de l'Académie . La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les actions de l'Académie

les Fournisseurs Officiels et les Partenaires Techniques de l'Académie

Les Fournisseurs Officiels et Partenaires Techniques de l'Académie

La Cérémonie . Les nominations . Les films . Les actions de l'Académie . Les Partenaires Officiels de l'Académie . Les Fournisseurs Officiels et Partenaires Techniques de l'Académie

Les Fournisseurs Officiels de l'Académie



© DR

Tsarine, le Champagne du Cinéma.

Pour la quatrième fois, Tsarine, la cuvée star de la Maison Chanoine, s'associe avec le même enthousiasme à la Cérémonie des César.

Quoi de plus naturel puisque, chaque année, cette prestigieuse - et pétillante - cérémonie élabore un "millésime d'exception" qui consacre les meilleurs talents dans le domaine du cinéma.

Philippe Baijot

Président de Tsarine

DESSANGE
PARIS



© DR

Entre Dessange et le cinéma, c'est une longue histoire d'amour!

Déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes et du cinéma américain de Deauville, Dessange est heureux d'associer son nom à l'Académie des César. Il est depuis plus de 10 ans, le Coiffeur Officiel de cette prestigieuse manifestation qui rend hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange

Directeur Général Dessange Paris

Les Partenaires Techniques de l'Académie



Depuis ces 100 dernières années, Eclair Laboratoires, sur le site d'Épinay sur Seine, est une entreprise vouée au 7^{ème} Art et à son industrie. Innovation, Rêve et Performance, le film a son identité technique et conceptuelle, de la production à la projection finale, en passant par toute la chaîne de post-production. www.eclair.fr

Thierry Forsans
Directeur Général du Groupe Eclair



Toujours dans le cadre de l'association de compétences, CMC et ses filiales proposent les prestations son et image les plus diverses dans tous les formats, prenant une position de leader pour le HD DVD et la VOD.

CMC reste fidèle à son partenariat en réalisant le prémastering des coffrets adressés à tous les membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Denis Auboyer
Président de LVT-CMC



Le Groupe Transatlantic est le leader français de la postproduction vidéo SD/HD.

Pour la huitième année consécutive, nous sommes fiers de participer au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.

Olivier Robin Marieton
Président du Groupe Transatlantic



Macrovision propose une solution totale pour protéger, enrichir et distribuer les contenus multimédias. Nous sommes fiers de continuer notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, en tant que Partenaire Technique, pour la troisième année.

Vous trouverez plus d'information sur notre site internet www.macrovision.com

Fred Amoroso
Macrovision's President and Chief Executive Officer



MPO, leader européen du pressage de CD et de DVD est le partenaire des éditeurs vidéo : fabrication de DVD, HD DVD, impression de packaging, logistique, services numériques. Partenaire Technique de l'Académie des César depuis 5 ans, MPO a fabriqué et conditionné les coffrets envoyés aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Loïc de Poix
Président du Groupe MPO



Le MOOVYPLAY, invention brevetée du Groupe CPFK - Vidéo Futur, Cinebank, Vidéo Pilote - est un baladeur qui va révolutionner les usages locatifs. Le Moovyplay Edition Limitée les César 2008 contient 69 films. Ce lecteur de films design et sécurisé a été expérimenté par un panel de testeurs composé des membres du Conseil d'Administration de l'Académie et des 69 producteurs ayant participé à l'opération. www.moovyplay.com

Richard Leblanc
Président du Groupe CPFK et de la société Moovyplay

HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE

DÉCOUVRIR,
REDÉCOUVRIR PARIS...



Partenaire Officiel

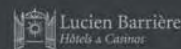


Au cœur du Triangle d'or, sur la plus belle avenue du monde,
découvrez l'art de recevoir de l'Hôtel Fouquet's Barrière et de
son mythique *Fouquet's*.



HÔTEL
FOUQUET'S BARRIÈRE
PARIS

46, avenue George V - 75008 PARIS
Tél. : +33(0) 140 696 000 - www.fouquets-barriere.com



RESTAURANT LE FOUQUET'S

DEPUIS LEUR CRÉATION,
LES CÉSAR S'AFFICHENT
AU FOUQUET'S



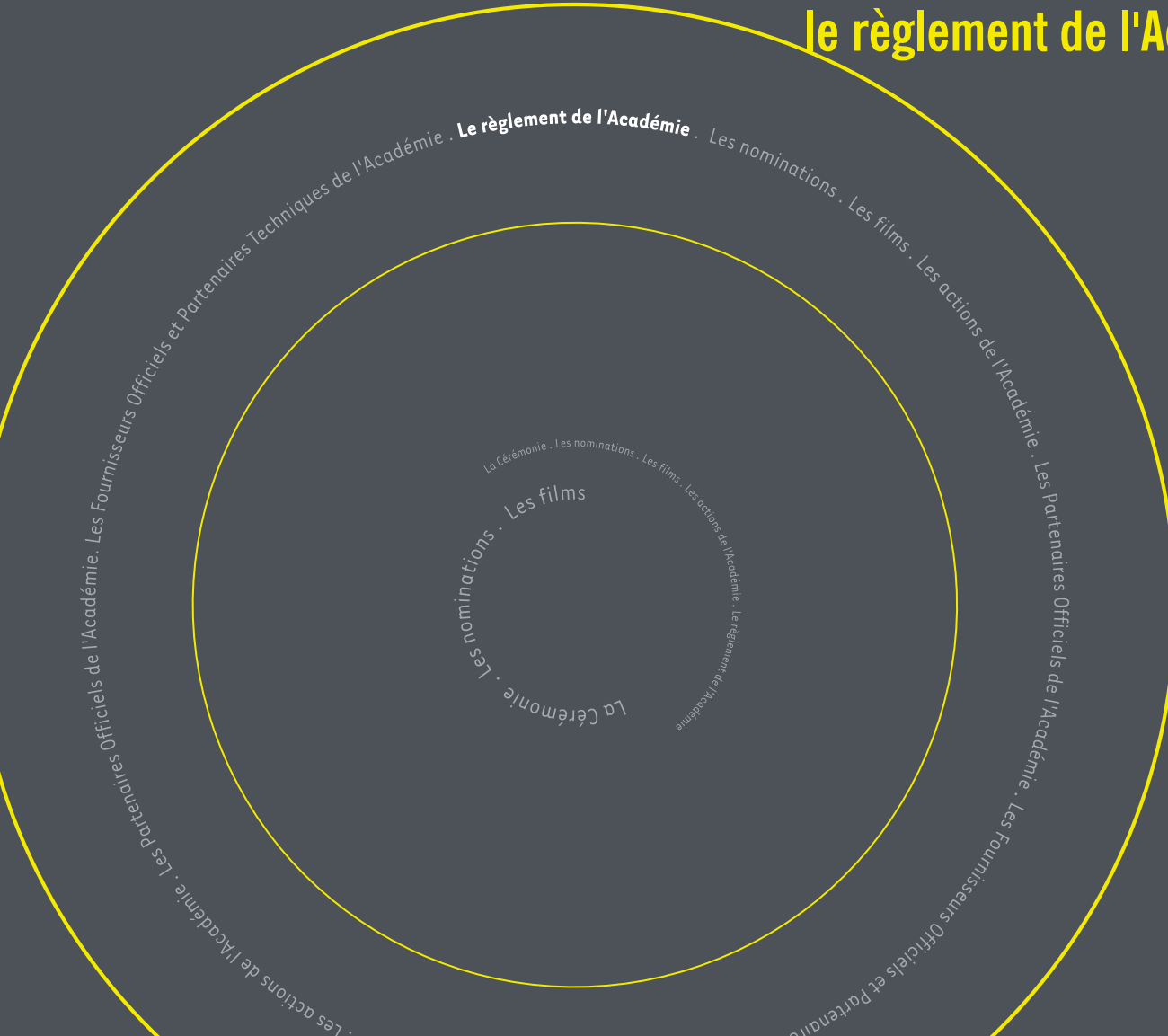
Partenaire Officiel

Fouquet's
Paris

99, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS
Tél. : +33(0) 140 696 000 - www.fouquets-barriere.com



le règlement de l'Académie



Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé « César » (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création de la cinématographie et attirer sur elle l'attention du public. Les « César » sont attribués annuellement, à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie. Les « César » sont remis au cours d'une cérémonie, « la Nuit des César », télédiffusée par Canal+.

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat Général de l'Association pour la Promotion du Cinéma, dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent les conditions suivantes :

– **Collège des Acteurs** : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– **Collège des Réalisateurs** : les personnes titulaires d'une Carte d'Identité Professionnelle délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– **Collège des Auteurs** : les personnes, scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes ayant contribué, en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage). Ainsi que les personnes,

compositeurs de musique ayant contribué en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– **Collèges des Techniciens** : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage), à l'un des postes suivants :

- Premier assistant réalisateur ;
- Directeur de Production ;
- Régisseur Général ;
- Directeur de la Photographie ou Cadreur ;
- Chef Décorateur ;
- Chef Opérateur du Son ;
- Chef Monteur ;
- Chef Maquilleur ;
- Chef Mixeur ;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes ;
- Chef Coiffeur ;
- Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux ;
- Scripte ;
- Chef Machiniste ;
- Chef Électricien.

Pour les postes pour lesquels le CNC attribue une carte d'identité professionnelle, le membre demandeur devra obligatoirement en être titulaire.

– **Collège des Producteurs** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de production de films de long et court métrage, titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission. Le Collège des Producteurs est en outre composé des Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux des sociétés, titulaires d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage au cours des cinq années précédant l'année de

la demande d'admission.

– **Collège des Distributeurs** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de distribution de films, titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant distribué au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– **Collège des Exportateurs et Courtiers en films** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une société d'exportation ou de courtage de films français titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et titulaire de mandats pour au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage) produits au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– **Collège Industries Techniques** : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une société des industries techniques titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre national de la Cinématographie et ayant contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– **Collège des Agents Artistiques** : personnes titulaires d'une Licence d'Agent Artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma à la date de la demande d'admission.

– **Collège des Directeurs de Casting** : personnes ayant contribué en qualité de Directeur de Casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– **Collège des Attachés de Presse** : attachés de presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'attaché de presse, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films admis à

concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– **Collège des exploitants de salles de cinéma** : L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de gérer pour son compte le fichier des membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma relevant du Collège des exploitants de salles de cinéma. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis par l'Association, et pourront être membres au titre de ce Collège :

- Les présidents des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat Général de l'Association. Ces personnalités deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat Général de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat Général de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat Général de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat Général de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie. La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à quiconque en ferait la demande, y compris un membre de l'Académie. La liste ne peut être communiquée par l'Académie que dans le cadre de la réalisation de ses activités à des personnes ou sociétés ayant signé une clause de confidentialité. Les membres de l'Académie ne souhaitant plus prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César » doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat Général de l'Académie, 16 avenue Élisée Reclus à Paris (75007), au plus tard le 30 novembre de l'année précédant une cérémonie de remise des « César ».

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquiesce d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma. Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma. Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de cinq années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piraterie audiovisuelle à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- meilleur acteur ;
- meilleure actrice ;
- meilleur acteur dans un second rôle ;
- meilleure actrice dans un second rôle ;
- meilleur espoir féminin ;
- meilleur espoir masculin
- meilleur réalisateur ;
- meilleur film ;
- meilleur premier film ;
- meilleur film documentaire ;
- meilleur scénario original ;
- meilleure adaptation ;
- meilleure musique écrite pour un film ;
- meilleurs décors ;
- meilleure photo ;
- meilleur son ;
- meilleur montage ;
- meilleurs costumes ;
- meilleur film étranger ;
- meilleur court métrage.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage) tous les films d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de

cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage), les films français ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma être admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

B) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué pour chacune des catégories à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du meilleur film ». Toutefois, pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin », le Comité Espoirs propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une présélection d'un nombre maximum de vingt-cinq actrices et de vingt-cinq acteurs choisis à l'issue d'un vote préliminaire dudit Comité.

Le Comité Espoirs est composé de Directeurs de Casting, membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de longs métrages pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage). La liste des membres du Comité Espoirs est approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de l'Association et déposée au secrétariat général de l'Association.

D) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage », les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours d'un vote préliminaire. Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée par le Conseil d'Administration de l'Association et déposée au secrétariat général de l'Association.

La sélection des douze films est faite parmi les films français :

– ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1 600 mètres, ou pour les œuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure ;

– ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Œuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1^{er} juillet 2006 et le 30 juin 2007.

La sélection des films se fait comme suit : Chaque membre du Comité Court Métrage choisit 12 films et classe chacun de ces films de manière décroissante : 12 points pour le premier, 11 pour le second... et ainsi de suite. Les 12 films ayant obtenu le plus de points sont sélectionnés. En cas d'ex aequo, c'est le film ayant obtenu le plus de 1^{re} place (ou 2^e, 3^e, en cas d'égalité) qui est sélectionné. Si deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, les deux films sont considérés comme sélectionnés. Si plus de deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, un second tour de vote concernant les films ex aequo, similaire au premier, est organisé.

E) Pour l'attribution du « César de la meilleure musique écrite pour un film », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement pour un film admis à concourir pour le « César du meilleur film », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

– dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;
– dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;
– dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

F) Pour le « César du Meilleur Scénario Original », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est une œuvre originale au sens de la réglementation française. Pour le « César de la Meilleure Adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est l'adaptation d'une œuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, ou musicale, au sens de la réglementation française.

G) Pour l'attribution du « César du meilleur premier film », sont admises à concourir toutes les premières œuvres de fiction habilitées à concourir au « César du meilleur film ».

H) Sont admis à concourir au « César du meilleur film documentaire » (long métrage) tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le caractère est déclaré comme « documentaire » par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur. Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles même dans le cas où ils auraient obtenu l'agrément du CNC.

Article 4

À l'exception des « César d'honneur », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance. Les bulletins adressés à chaque membre à leur adresse personnelle par le Secrétariat Général de l'Académie sont, une fois remplis, envoyés directement à Monsieur Éric Crussard, Huissier de Justice à Paris, 16, rue du Pont Neuf à Paris (75001), dans une enveloppe numérotée prévue à cet effet, et dépouillés sous son contrôle

par un organisme spécialisé.

Le premier tour du vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 7 et 9, le plus grand nombre de suffrages. Les « nominations » sont au nombre de cinq dans chaque catégorie. Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une « nomination » à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour dit vote des « nominations », l'Académie adresse à tous ses membres une liste des films sortis au cours de l'année considérée, dite « Aide-mémoire ».

L'Aide-mémoire est un document papier, préparé par le Secrétariat Général de l'Association pour la Promotion du Cinéma, présentant :

A) la liste des films admis à concourir pour le « César du meilleur film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

B) la liste des « espoirs » susceptibles de recevoir le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin » ;

C) la liste des films étrangers sortis au cours de l'année de référence.

L'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappé, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans cette liste. L'Académie adresse également à tous ses membres un DVD présentant les douze films admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage » et sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours du vote préliminaire.

Article 6

À l'exception des catégories concernées par l'Article 8 ci-dessous, nul ne peut faire l'objet de plus d'une « nomination » dans chaque catégorie. Celui qui fait l'objet de nominations pour plusieurs films ne peut concourir, pour le vote final, que pour le film pour lequel il ou elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Si sur un bulletin de vote pour les nominations une

personne est citée plus d'une fois pour le même film, dans la même catégorie, elle ne sera créditée que d'une seule voix. Il en est de même pour un film.

Article 7

Dans le cas des œuvres de collaboration, un « César » sera remis à chacun des co-signataires à condition qu'ils figurent au générique du film, et dans la limite de deux « César ».

Article 8

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, des voix dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle », il ou elle sera nommé pour la catégorie dans laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important, à condition que le pourcentage obtenu dans cette catégorie lui permette d'être classé dans les cinq premiers. En revanche, si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un autre film, il ou elle sera nommé dans les deux catégories, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour deux films différents et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour deux films différents, il ou elle sera nommé deux fois dans la même catégorie pour deux films différents, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur espoir masculin » ou « meilleur espoir féminin » pour un film, il ou elle peut être nommé pour le même rôle dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un film, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

Article 9

Le « César du meilleur film » est remis au producteur délégué du film. Un « César » sera également remis au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le « César du meilleur réalisateur » pour le même film. Le « César du meilleur premier film » est remis au réalisateur du film. Un « César » sera également remis au producteur délégué du film. Dans le cas où, au producteur du meilleur film ou du meilleur premier film s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs, celui-ci ou ceux-ci pourront se faire délivrer un « César », sous réserve d'en acquitter le coût, sur présentation de la facture du fondeur.

Remerciements

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma remercie :

Ses Partenaires Officiels :

Fortis
Renault
Chaumet
Fouquet's de l'Hôtel Fouquet's Barrière
Europe 1

Ses Fournisseurs Officiels :

Tsarine
Dessange

Ses Partenaires Techniques :

Eclair
CMC
Groupe Transatlantic
Macrovision
MPO
Moovypay

Ainsi que :

Chivas Brothers
Albanne Communication

Ses annonceurs :

France Télévisions
L'Oréal
Quinta Industries
StudioCanal

Les distributeurs, producteurs et ayants droit qui ont eu l'amabilité de nous autoriser à diffuser tous les extraits des films lors de la Cérémonie :

2.4.7. FILMS SAS
Agat Films
Alma Films
Andolfi

Argos Films S.A.
Artédis
Bac Films
Bel Ombre Films
Beta Film GmbH
Caïmans Productions
Ce Qui Me Meut Motion Pictures
Ciné-Tamaris
Elefilm
Ex Nihilo
Fidélité Films
Film 99 Francs
Gaumont
Ice 3
Kare Productions
Légende
Les Films 13
Les Films A4
Les Films d'Ici
Les Films Pélleas
Les Productions Balthazar
Little Bear
Mai Juin Production
MC4
Métropolitan Filmexport
MGM
Océan Films Distribution
Paramount Home Entertainment
Pathé International
Pathé Renn Production
Prodicis
Pyramide SA
Rectangle
Roissy Films
S.N.C.
SBS Films
Sophie Dulac Productions

StudioCanal Image
Tabo Tabo Films
TF1 International
TS Productions
UGC YM
Why Not Productions
Wild Bunch Distribution
Yalla Films

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

Les Agences et les Photographes :

Abaca Press
Agence Angeli
Sipa Press
Starface
Visual Press Agency
WireImage by Getty
Carole Bellaïche
Just Jaeckin
Peter Knapp
Xavier Lahache / Canal +
Jean-Marc Lubrano / Rapho
Philippe Quaisse
Judith Bormand, Nicolas Friess, Claire-Lise Havet & Céline Scaringi / ENS Louis Lumière pour l'Académie des César

Et aussi :

Le Centre National de la Cinématographie
Le Comité Court Métrage de l'Académie
Le Comité Espoirs de l'Académie
L'École Nationale Supérieure Louis Lumière
L'EFAP
Stéphanie Busuttil

Merci...

À tous ceux qui ont participé, aux côtés de l'Académie, à l'organisation de cette soirée :

Renaud Le Van Kim et toute l'équipe de KM

Sophie Kopaczynski, Laurence Gallot, Régine Billot, Audrey Darmon, Sandra Rudich-Viron et toute l'équipe de CANAL +

Jean-Luc Choplin et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle et toute l'équipe d'Ambassador

Delphine Morelle et toute l'équipe d'Hôtesse de France

Et pour l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma :

Samuel Faure, Claire Prénat, Paola Malo, Camille Julienne et Guillaume Gaubert (les permanents)

Léo Berthet, Grégory Caulier, Sébastien Louvet, Marco Martin, Anthony Parmantier et Sandrine Roudman (les renforts)

Laure Cuillandre, Stéphane Lam, Natacha Randriana et Virginie Tribondeau (les stagiaires)

Alice Amesland, Asli Ciyow, Nina Galmiche, Franck Lam, Julien Mabin, Benoît Mercier et toute l'équipe de l'étude de Maître Eric Crussard (le contrôle et le dépouillement des votes).

Marc Arcouët (Vernator IT), Pierre-Gilles Besso et Cyril Lafontaine (Sirius), Gilles Bocquel (Ateliers Bocquel), France Do (calligraphe), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Martine Huber (Départ Presse), JIPAD (Les Rois de l'Affiche), Isabelle Jobart (Publico), Yannick Juhel (Ateliers J.Hiver), Jean-Claude Tagger et Stéphanie Larcheron (NEC Computers), Maria Torme (Maria Torme Création).

Dominique Segall, Thierry Borgoltz et toute l'équipe de Moteur !

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Cinéma Le Balzac

Johan Fablet, Gaëlle Le Goff et toute l'équipe des Chinois

Guillaume Calop et toute l'équipe de Chalet Pointu

Gaël Teicher et Freddy Denaës et toute l'équipe des Editions de l'Œil

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés), Maître Alexandra Néri (Cabinet Herbert Smith), Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor).

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Nicole Petit (bureau de Gilles Jacob), Elodie Dulac (bureau d'Alain Rocca).

